T

CO

PAR L

SYSTÊME CONCIS

DE LA

TENUE DES LIVRES DE COMPTES,

À

DOUBLE ENTREE, OU A PARTIES DOUBLES,

ADAPTÉ AUX

AFFAIRES, OU TRANSACTIONS DES MARCHANDS ET ARTISANS;

AVEC UN

COURS DE LEÇONS SUR LA TENUE DES LIVRES,

EXPLIQUANT LA MANIÈRE D'ENTRER ET DE TENIR DES COMPTES D'APRÈS CETTE MÉTHODE,

PAR LAQUELLE TOUT COMMERÇANT PEUT ACQUÉRIR UNE CONNAISSANCE EXACTE DE L'ÉTAT DE SES AFFAIRES PAR LA SIMPLE INSPECTION DE QUELQUES COMPTES PORTÉS AU GRAND-LIVRE.

POIDS ET VALEUR DES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT

DE DIFFÉRENTS PAYS.

TABLES DU COURS DE LA PROVINCE,

ET RÈGLES POUR CHANGER LE COURS STERLING EN COURS ACTUEL, ET LE COURS ACTUEL EN DOLLARS ET CENTS.

TABLES D'INTÉRÊT, ETC., ETC.

PAR WELLINGTON HARRISON RICHMOND.

MONTRÉAL:

IMPRIMÉ PAR LOVELL ET GIBSON, RUE SAINT-NICOLAS.

1849.

PRIX 8/9.

BIBLIOTHEQUE
MONTREAL

192153

BIBLIOTHÈQUE
DE
MONTRÉAL

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE

M. LE DR. MEILLEUR,

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION.

Régistré suivant l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent quarante-neuf, par WELLINGTON HARRISON RICHMOND, au Bureau du Régistrateur de la Province.

TABLE DES MATIERES.

PAGES.

Certificats, (*Certificates,*) 7

Témoignages, (*Testimonies,*) 8

Préface, (*Preface,*) 9, 10

Introduction, (*Introduction,*) 11

Brouillard, Remarques sur le, (*The Day-Book, Remarks on,*) 12, 13

Journal, Remarques sur le, (*The Journal, Remarks on,*) 13, 14

Grand-Livre, Remarques sur le, (*The Ledger, Remarks on,*) 14, 15

Ardoise, Remarques sur l', (*The Cash Slate, Remarks on,*) 15

Classification des Comptes, (*Classification of Accounts,*) 15

Fonds, ou Capital, Remarques sur le, (*Stock, or Capital, Remarks on,*) 16

Marchandise, Remarques sur la, (*Merchandise, Remarks on,*) 16

Billets Recevables, Remarques sur les, (*Bills Receivable, Remarks on,*) 16

Billets Payables, Remarques sur les, (*Bills Payable, Remarks on,*) 16

Gain et Perte, Remarques sur le Compte de, (*Profit and Loss, Remarks on,*) 17

Intérêt Recevable et Intérêt Payable, Remarques sur l', (*Interest Receivable, and Interest Payable, Remarks on,*) 17

Frais de Marchandises, Remarques sur les, (*Merchandise Expenses, Remarks on,*) 17, 18

Leçons sur la Tenue des Livres, (*Lectures on Book-keeping,*) 19–28

Brouillard, No. 1, (*Day-Book, No. 1,*) 29–32

Ardoise, (*Cash Slate,*) 33

Journal A., (*Journal A.,*) 34, 35

Index, ou Répertoire du Grand-Livre, (*Index to the Ledger,*) 36, 37

Grand-Livre A., (*Ledger A.,*) 38–42

Formule d'une Lettre de Change pour l'Extérieur, (*Form of a Foreign Bill of Exchange,*) 43

Formule d'une Lettre de Change, ou Traite, pour l'Intérieur, (*Forms of Domestic Bills of Exchange, or Inland Drafts,*) 43

Formules de Billets Promissoires payables à une Banque, (*Forms of Promissory Notes, payable at a Bank,*) 43

Formule d'un Mandat (*Check*) sur une Banque, (*Form of a Check on a Bank,*) 43

Formule d'un Reçu pour solde, ou Quittance, (*Form of a Receipt in full,*) 43

Formules de Bons ou Comptes dus, (*Forms of Due Bills,*) 43, 44

Formule d'un Compte d'Achats, (*Form of a Bill of Purchase,*) 44

TABLE DES MATIERES.

Formule d'un Compte par Livres, (*Form of a Bill of Book-Account,*)..... 44

Formule d'un Compte de Ventes, (*Form of an Account Sales,*)..... 45

Formule d'un Compte Courant, (*Form of an Account Current,*)..... 45

Formule d'une Lettre de Cargaison, (*Form of a Shipper's Bill of Lading,*)..... 46

Formule d'une Facture de Marchandises embarquées par moi-même pour l'Extérieur, (*Form of an Invoice of Goods shipped Outwards by myself,*)..... 47

Formule d'une Facture de Marchandises qui me sont consignées, (*Form of an Invoice of Goods shipped Inwards consigned to me,*)..... 47

Formule d'un Livre de Billets Recevables et Payables, (*Form of a Book of Bills Receivable and Payable,*)..... 48, 49

Formule d'un Livre de Factures, (*Form of an Invoice Book,*)..... 50, 51

Formule de la Petite Caisse, avec colonnes Mensuelles, (*Form of a Petty Cash-Book, with Monthly columns,*)..... 53–57

Formule de la Caisse Mensuelle, (*Form of a Monthly Cash-Book,*)..... 58

Change, Remarques sur le, (*Exchange, Remarks on,*)..... 60, 61

Tables d'Intérêt, à 6 pour cent, (*Interest Tables, at 6 per cent.,*)..... 62

Tables pour changer le cours Sterling en cours actuel de la Province, et le cours actuel en Dollars et Cents ou Centimes des E.-U., (*Currency Tables, converting Sterling money into Currency, and Currency into Dollars and Cents,*)..... 63

Poids et Valeur des Monnaies d'Or et d'Argent de différents pays, (*Weight and Value of Gold and Silver Coins of different Countries,*)..... 64–68

TENUE DES LIVRES DE RICHMOND.

CERTIFICATS.

Les certificats suivants sont ceux de Teneurs de Livres expérimentés.

PORT HOPE, 23 *Mars*, 1847.

Le soussigné se fait un vrai plaisir de recommander, à toutes les personnes qui font des affaires, le Systême de la Tenue des Livres de Comptes de M. W. H. Richmond, comme un manuel très utile, offrant des détails précis, et bien fait pour être substitué à tous les ouvrages de cette sorte, par la méthode simple et concise qui y est développée. Cet ouvrage se recommande particulièrement aux jeunes gens et aux commis-marchands, et il suffit de le lire attentivement pour en reconnaître le mérite.

Les questions et les réponses sur la Tenue des Livres sont si claires et si variées, qu'elles ne peuvent manquer de donner d'un coup à l'écolier une connaissance générale et précise de la Tenue des Livres, et de remplir une lacune importante.

FRANCIS EVATT, *Marchand.*

A M. W. H. RICHMOND, Montréal.

PORT HOPE, 24 *Novembre*, 1846.

Le présent est pour certifier que j'ai eu aujourd'hui l'occasion de voir et d'examiner un ouvrage intitulé : " Systême Concis de la Tenue des Livres de Comptes à parties doubles, par W. H. Richmond," et je me fais un plaisir de le recommander à tous, comme un manuel bien adapté aux affaires du commerce, et propre à donner une connaissance exacte de ce qui en est une branche importante, et comme pouvant être introduit utilement dans les écoles.

JOB FOWKE.

A M. W. H. RICHMOND.

TORONTO, 18 *Mars*, 1848.

CHER MONSIEUR,—Ayant examiné votre ouvrage, intitulé : " Systême Concis de la Tenue des Livres de Comptes, de Richmond," je concours entièrement à la recommandation qui en a été faite par M. Job Fowke.

Votre, etc.,

E. F. WHITTEMORE,
De la Maison de T. Rigney et Cie.

A M. W. H. RICHMOND.

TÉMOIGNAGES.

M. Richmond nous a envoyé un exemplaire du " Système de la Tenue des Livres," qu'il vient de faire imprimer en cette ville. Il expose clairement la théorie de la Tenue des Livres, et l'accompagne de nombreux exemples pratiques. Nous croyons l'ouvrage bien propre à perfectionner les méthodes communément en usage.—*The Pilot and Journal of Commerce*, Montréal, 1846.

Nous sommes redevables d'un exemplaire de l'ouvrage de M. W. Harrison Richmond, sur la Tenue des Livres, imprimé par Lovell et Gibson. Nous avons parcouru cet ouvrage attentivement, et nous n'hésitons pas à dire que nous le croyons un des plus précis et des plus clairs que nous ayons jamais vus. Nous le recommandons à l'attention des jeunes gens engagés dans les affaires de commerce, et aux personnes qui destinent de jeunes garçons à entrer dans des comptoirs.—*Morning Courier*, Montréal, 1846.

Tenue des Livres de Richmond.—Un nouvel ouvrage, portant le titre ci-dessus, a été placé sur notre table par l'auteur. Nous avons examiné le livre aussi soigneusement que le temps nous l'a permis, et nous n'hésitons pas à le donner pour un des meilleurs en ce genre dont nous ayons jamais eu connaissance. Il est extrêmement simple et précis, tout en comprenant beaucoup; et ayant été compilé par une personne qui a acquis une expérience considérable dans les affaires mercantiles, et que la connaissance pratique de la Tenue des Livres a mise en état d'y introduire des améliorations, il devra être d'une grande utilité à tous ceux qui se disposent à entrer dans le commerce.—*Hamilton Spectator and Journal of Commerce*, du 16 Déc. 1846.

Nous avons reçu un exemplaire d'un ouvrage nouveau, qui vient d'être imprimé par Lovell et Gibson, et qui a pour titre: " Système Concis de la Tenue des Livres à parties doubles, par Wellington Harrison Richmond." Le livre paraît avoir été rédigé avec beaucoup de soins et de diligence, et contient une variété de choses qu'il importe beaucoup aux jeunes gens employés dans les bureaux de commerce de bien connaître. On y trouvera les connaissances nécessaires pour tenir les livres en partie double, et généralement pour conduire les affaires d'un bureau. Le livre contient, en outre, une variété de renseignemens, qui le rendent d'une plus grande utilité. Il ne se vend que 3s. 9d., ce qui, vu la nature de l'ouvrage, et la quantité de matière qu'il contient, est un très bas prix.—*Montreal Transcript*, 1846.

Tenue des Livres par M. Richmond.—Nous avons examiné cet ouvrage et croyons pouvoir le recommander aux commis, aux marchands canadiens, et surtout aux élèves des écoles, vu que l'art de tenir des livres de commerce d'après le système universellement adopté aujourd'hui est indispensable à tous ceux qui désirent pouvoir se rendre compte facilement et en tout temps de l'état de leurs affaires. L'ouvrage de M. Richmond est accompagné de tables d'intérêt et de change, et est par son prix modique, à la portée de chacun.—*Le Canadien Indépendant*, Québec, 1849.

PRÉFACE.

Le but de l'auteur, en publiant cet ouvrage, est de mettre entre les mains des personnes engagées dans le commerce, et particulièrement de celles qui vendent en détail, une méthode de tenir les livres à parties doubles, adaptée à leur besoin et à leur commodité ; une méthode simple, intelligible, amplement instructive, propre à leur épargner du travail, à prévenir les erreurs, et à leur faire connaître, en même temps, à première vue, et sans l'aide d'un inventaire, ou des livres qu'on appelle auxiliaires, l'état exact de leurs affaires, quelque étendues ou variées qu'elles puissent être.

Que la publication d'un ouvrage qui répondrait au but mentionné soit nécessaire et désirable dans l'Amérique Britannique, c'est ce que tout le monde avouera volontiers ; et ce sera au public éclairé et impartial à décider si tel est l'ouvrage qu'on lui présente aujourd'hui.

Les facilités fournies par cette méthode pour l'entrée et la tenue des comptes, et les avantages qu'elle a sur la tenue à parties simples, sont trop connus, ou seront trop facilement aperçus, pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Une tenue de livres correcte et conduite d'après un système précis, ou en d'autres termes, l'exposé clair et complet des affaires d'un marchand, est presque invariablement nécessaire à sa réussite. La tenue à parties simples n'est pas bien adaptée à cette fin, surtout si les affaires sont diverses et multipliées : la partie simple, à la manière dont elle est ordinairement suivie, sert mal le marchand, le trompe souvent, ou du moins ne lui donne qu'aux dépens de beaucoup de travail, une connaissance imparfaite de ses affaires.

L'auteur sait qu'il a été publié de bons ouvrages sur la tenue des livres à parties doubles, et cette connaissance suffirait pour le détourner du dessein d'ajouter à leur nombre, s'il n'était pas, en même temps, persuadé qu'il y a encore lieu à amélioration, et qu'on n'a pas encore atteint les bornes de la perfection. D'ailleurs, presque tous ces ouvrages sont volumineux et d'un haut prix.

Il lui est venu en pensée qu'un système particulièrement désigné et adapté au genre d'occupation d'une grande et croissante portion de notre société, et propre à faire voir, en tout temps, par la simple inspection de quelques comptes portés au grand-livre, le véritable état des affaires, y compris le montant des marchandises et des effets en mains, éprouverait de sa part un accueil favorable.

Ces considérations, jointes au bas prix auquel l'ouvrage est offert, l'ont induit à le publier en Français, et à le soumettre, en cette langue, au jugement du public.

INTRODUCTION.

La Tenue des Livres, lorsqu'elle est conduite systématiquement, est la science, ou l'art,—premièrement, d'enrégistrer, ou coucher par écrit, avec brièveté et clarté, toutes les transactions d'une nature mercantile où il entre des nombres; secondement, de transporter, dans un ordre systématique et convenable, cet enrégistrement dans le Journal; troisièmement d'enrégistrer, ou entrer, sous le titre convenable, chaque classe différente et particulière d'articles, ainsi transportés, dans le Grand-Livre, de manière que l'agrégat, ou total, ainsi que la balance de chaque compte, puissent être constatés, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres sources.

Toute transaction mercantile renferme, indépendemment de son *histoire*, pour ainsi parler, deux titres de comptes, l'un desquels se rapporte à la cause, et l'autre à l'effet. Il est de l'essence de ce système de donner l'un et l'autre de ces titres, et on le fait en débitant l'effet au crédit de la cause. C'est ce qu'on appelle Double Entrée, ou Partie Double. Il y a cette différence entre la Partie Double et la Partie Simple, que cette dernière ne donne qu'un titre, tantôt de l'une et tantôt de l'autre sorte.

Les livres introduits et ordinairement employés ici, pour tenir les comptes d'après cette méthode, sont au nombre de trois, le Brouillard, ou Mémorial, le Journal, et le Grand-Livre, ce dernier accompagné d'un Répertoire, ou d'une Table alphabétique. Ces trois livres forment ce qu'on appelle un assortiment. Cependant, on peut employer d'autres livres, appellés *auxiliaires*, en plus grand ou moindre nombre, selon que les affaires l'exigent. Les principaux livres de cette classe sont le Livre de Facture, le Livre de Caisse et le Livre de Recettes.

Le Livre de Facture est un cahier où l'on copie, ou transcrit, les comptes d'achats: on s'en sert comme d'un répertoire; il est plus commode pour cette fin qu'une file ou suite de comptes détachés, et l'on ne devrait jamais s'en dispenser.

Le Livre de Caisse est devenu inutile, par la pratique introduite dans ce pays: les ventes faites au comptant sont portées, dans un état condensé, de l'Ardoise au Brouillard.

Le Livre de Recettes contient toutes les recettes d'argent, ou les Reçus pour argent payé pour marchandises, et signés par ceux qui le reçoivent. Quand les papiers de cette sorte doivent être nombreux, un livre de recettes devient indubitablement nécessaire.

LE BROUILLARD OU MEMORIAL.

C'est un livre dans lequel toutes les affaires journalières du marchand doivent être couchées par écrit, d'une manière simple et nette, sous la date convenable, au temps et dans l'ordre où elles sont faites: c'est une histoire vraie, quoique mélangée de toutes les transactions mercantiles, et c'est le seul livre qui soit admis comme preuve de dette, dans les tribunaux civils. Le Brouillard introduit ici diffère, comme le pense l'auteur, quant à la manière de régler et au mode d'inscription, (voir la formule,) de tout de qui a été offert jusqu'à présent, sous le même nom, à la considération du public. Dans ce livre, les deux titres sont donnés dans la même ligne, mais la somme numérique, qui est également applicable à l'un et à l'autre, n'est écrite qu'une fois. Il y a deux raisons d'adopter cette méthode, la première est de s'épargner un travail inutile, et la seconde, d'éviter la confusion dans la tenue des livres. On se rappellera que le montant de la dette et celui du crédit, dans chaque suite d'entrées, ou inscriptions, est le même ; par exemple, si j'écris, la Caisse doit au Fonds, £20, il est clair que le Fonds est aussi effectivement crédité de cette somme, que la caisse en est débitée ou chargée, tout autant que si j'écrivais, Caisse doit £20, au Crédit du Fonds, £20, ou la Caisse doit à l'Avoir du Fonds £20, ce qui est, en effet, la même chose. En outre de cette clarté, l'histoire, si elle est écrite convenablement, déclare toujours le même fait: de sorte que, si j'écris,

Mr. Thomas Holmes *Doit* à Mead, Frères et Cgnie.
Pour un Piano Forté,.....£43 0 0

l'histoire montre que Holmes se trouve débité, et Mead, Frères et Cgnie., crédités par l'article, un piano forté, de la somme de £43 0 0. Il peut n'être pas hors de propos de mentionner ici qu'en donnant l'histoire d'une transaction, il ne faut pas se servir d'une formule arbitraire; cette histoire doit être entière, claire et explicite, et capable d'indiquer d'un coup au teneur de livres, lorsqu'il a à transcrire du Journal,) la nature de son entrée, et de lui épargner la peine de lire l'histoire, ou de chercher la nature du titre à la tête de l'entrée dans son Journal. Dans tous les cas où l'objet principal de l'entrée est de donner crédit, comme dans les cas de paiemens sur comptes personnels, &c., le mieux, suivant moi, c'est d'adopter la méthode indiquée par l'exemple précédent. Lorsqu'on écrit une transaction dans le Brouillard, on doit, comme il a été observé plus haut, donner l'un et l'autre titre.* Dans quelques transactions, particulièrement s'il s'agit de dettes envers la marchandise, l'histoire peut indiquer assez clairement le titre de crédit pour en faire paraître l'entrée inutile: en

* Les entrées dans ce livre peuvent être arrangées sans beaucoup d'inconvénient, de la même manière qu'elles le sont dans le Journal, c'est-à-dire, sous le titre de Divers doivent à Marchandise, ou Divers doivent à Divers ; ou elles peuvent être tenues, dans l'un ou l'autre livre, encore plus distinctement, en substituant le terme Divers doivent à Divers, à celui de Marchandise doit à Divers, Divers doivent à Billets Payables. En adoptant cette méthode, il ne serait donné qu'un seul titre dans l'entrée, et conséquemment, on s'épargnerait beaucoup d'écriture. Les mauvaises conséquences, s'il y en avait, seraient le risque d'inscrire une transaction sous un faux titre, et de perdre du papier dans le livre, par les espaces blancs qui s'y rencontreraient quelquefois nécessairement. Par cette pratique, si elle était adoptée "Divers doivent à Marchandise," devrait être la dernière entrée dans le Brouillard pour la journée.

se référant à la méthode adoptée pour transporter du Brouillard au Journal, on comprendra facilement l'utilité de ce titre.

La colonne marginale de la gauche de la page est destinée à enrégistrer les gains et pertes sur les ventes de marchandises. Quand des pertes de cette nature n'ont lieu que rarement, la meilleure méthode est de les entrer, ainsi que la transaction dans laquelle elles arrivent, sous le même titre, (voir entrée dans le Brouillard) ; mais si elles ont lieu fréquemment, elles doivent être entrées dans la colonne de gain et perte, à leur place respective, en travers de la page, c'est-à-dire du côté opposé et perpendiculairement à l'entrée de la transaction de laquelle elles proviennent. Chaque jour, quand les affaires sont terminées, les différentes sommes couchées dans cette colonne, pour profits, doivent être additionnées, et entrées, sous le titre de Gain et Perte, au débit de la marchandise, (voir Brouillard, vers la fin). S'il y a aussi des pertes dans la colonne, elles doivent être additionnées, et la somme collective doit être entrée, sous le titre de Gain et Perte, au crédit de la marchandise, ou l'agrégat de l'un peut être soustrait de l'agrégat de l'autre, et la différence ou balance, marquée comme étant telle, entrée ainsi que le cas peut l'exiger.

Créditer la marchandise pour la somme qu'elle se vend, et qui est le montant du prix coûtant et du bénéfice, c'est dévier, en un sens, de la règle posée, savoir, que l'effet est redevable au crédit de la cause. Cette déviation n'est pourtant qu'apparente, et non réelle. Le profit est pour la marchandise un incident qui ne peut être déterminè que par la vente. Ce mode d'entrée présuppose que la marchandise a été débitée, tant pour son coût primitif, que pour tous les incidens ou bénéfices qui doivent provenir de sa vente. Cela n'a pas été fait, et n'a pu être fait, avant que le gain ait été constaté par telle vente, et alors la marchandise est débitée pour le montant, et conséquemment le compte de la marchandise montrera toujours la quantité au prix coûtant en mains.

Qu'il soit convenable d'adopter la méthode ci-dessus, c'est ce qui est clairement démontré par l'absurdité de l'entrée d'une transaction dans laquelle il ne serait pas supposé que le profit n'a pas été préalablement porté au débit de la marchandise ; elle serait ainsi couchée.

Jean Dubos, *Doit*.....		£20	0 0
A Marchandise pour un Schâle dit de Victoria,.....	£15	0	0
A Gain et Perte sur le dit,.....	5	0	0

Il est évident qu'à la vue d'un tel compte, Jean Dubos pourrait alléguer raisonablement qu'il n'a pas reçu le dernier article.

LE JOURNAL.

Ce livre est arrangé, condensé et transcrit systématiquement du Brouillard. Il est réglé de deux jeux de lignes parallèles sur la marge de droite de chaque page : le premier jeu est destiné à recevoir les sommes de débit, et le dernier les sommes de crédit, ou l'avoir.

FORMATION DU JOURNAL.

En commençant et continuant le Journal, on doit observer les règles suivantes :— premièrement, de numéroter la page à l'endroit convenable, au coin ; secondement, d'écrire, au-dessus de la barre du haut, le jour de la semaine, le mois, le quantième du mois et l'année, conformément à ce qui est couché dans le Brouillard. La même chose devrait aussi se faire, au commencement de chaque jour de transcription ou transport, partout où cette transcription peut commencer sur la page.

Comme le bien plus grand nombre d'entrées faites dans le Brouillard sont des dettes, ou sommes dues à la marchandise, le transport, excepté dans les cas de liquidation ou de règlement avec le fonds, doit commencer par cette classe de comptes, sous le titre de Divers, ou Comptes divers, ou les Comptes suivants dus à la Marchandise. Alors, en commençant par le premier compte de cette classe, transportez le titre de débit et l'histoire* (voir Journal). Lorsque cela est fait, tirez sur le Brouillard, dans la colonne de Gain et Perte, deux traits obliques parallèles contre le compte ainsi transporté. Continuez à transporter de la même manière le compte suivant de la même classe, et marquez sur le Bouillard comme ci-dessus. Quand toutes les sommes dues à la marchandise sont ainsi transportées, additionnez ensemble les divers montans, et placez le résultat dans la colonne des crédits, vis-à-vis du titre Marchandise entré d'abord. Cela fait, ce qu'il y a à faire ensuite, c'est d'écrire dans le Journal, pour arrêté des comptes restants, non transportés, Divers doivent à Divers, ces comptes étant de différente nature.† Cela fait, retournez sur le Brouillard, à l'endroit où la transcription a commencé, transcrivez sous leurs titres respectifs, en les arrangeant et condensant autant que possible, les transactions restantes, ayant en même temps soin de placer chaque somme dans la colonne qui lui est destinée L'inscription du titre Marchandise, dans le Brouillard, vous met en état de trouver, à première vue, chaque compte de cette sorte.

LE GRAND-LIVRE.

La forme du Grand-Livre adoptée dans cet ouvrage ne diffère en aucune manière de celle du Grand-Livre dont se servent les marchands et les artisans qui ne posent que les sommes des comptes : la colonne des Grands-Livres destinée aux dates et quantièmes y est en conséquence omise, (voir formules.)

* L'histoire, autre que le montant numérique, cesse d'être nécessaire, pour quelque fin que ce soit, excepté pour la commodité future, n'y ayant que les titres et les sommes seules d'usage, en posant ou transportant dans le Journal : en l'omettant, on s'épargnerait plus de la moitié du travail ; et comme le Brouillard contient une histoire complète, et la seule explication légale de chaque transaction, on peut, si on le juge à propos, omettre entièrement l'histoire sans grand inconvénient.

† On peut omettre cet arrêté, si on le juge à propos, car on ne l'introduit que pour servir d'index à l'espèce de comptes qui suivent.

TRANSPORTATION AU GRAND-LIVRE.

Avant de commencer à transporter du Journal au Grand-Livre, il faut annoter vis-à-vis du titre de chaque transaction couchée dans le Journal la page qui lui est assignée dans le Grand-Livre. On connaîtra d'avance le numéro de cette page, en recourant à la table alphabétique, où sont écrits, dans l'ordre convenable, le titre et la page de chaque compte à transporter. Une proportion des titres ayant ainsi leurs pages marquées au Grand-Livre, ouvrez votre Grand-Livre, à la page annotée la première, et écrivez à la marge convenable, les initiales nécessaires et la lettre du Journal. Sur la même ligne, et en-dedans de la barre, écrivez en chiffres plus petits la page du Journal; faites suivre le petit chiffre, en belle et lisible écriture, du montant à entrer; faites-le suivre d'une virgule, et le premier titre de votre Grand-Livre se trouvera posé. (Voyez Grand-Livre;) faites quelque marque, soit † ou ‡, ou autre, devant la page du Grand-Livre qui est sur le Journal, et continuant, posez de la même manière le titre suivant du même compte.

L'ARDOISE.

L'Ardoise est, dans le fait, un véritable journal, où l'on écrit toutes les affaires qui se font argent comptant, ainsi que les profits provenant de'change ou troc.* Cette ardoise doit être réglée, et les titres y doivent être couchés conformément à la formule introduite ici. On doit régler cette ardoise d'une manière permanente, en y encavant les lignes. Les entrées y doivent être faites, de même que dans le Brouillard, au temps où la transaction a lieu. Chaque soir, lorsque les affaires sont terminées, le contenu de cette ardoise doit être porté, sous une forme condensée, dans le Brouillard (voir transport sur ce livre). On ne doit en aucun cas, négliger plusieurs jours de suite, de faire le transport, particulièrement s'il y a des comptes personnels couchés par écrit sur l'ardoise. Le lieu le plus convenable pour serrer l'ardoise, ou la tenir en sûreté, est sur un tasseau attaché au fond du tiroir à la monnaie de change. Le côté opposé de l'ardoise s'emploie commodément pour faire des comptes, calculer, noter, &c.

CLASSIFICATION DES COMPTES.

Les Comptes se divisent en trois classes, c'est-à-dire en comptes réels, personnels et imaginaires ou fictifs.

Tous comptes consistant en articles réels, tels qu'argent monnayé, billets, bons, marchandises, maisons, terres, &c., &c., sont appellés comptes réels.

Tous comptes tenus sous le nom, ou au nom d'un particulier ou d'une maison de commerce, sont nommés comptes personnels. Les comptes imaginaires sont ceux de fonds, gain et perte, intérêt, commissions, frais, &c., &c.

*On pourra peut-être trouver à redire à la manière adoptée ici de tenir compte des gains sur échange, et à l'emploi de l'ardoise pour cette fin. On recommande la pratique, parce qu'on la croit plus commode, qu'elle exige moins d'écriture et d'espace dans les livres, et qu'elle est, en dernière analyse, également explicite et correcte. Si elle devait être rejettée, la meilleure méthode me paraîtrait être de débiter la marchandise à la marchandise (dans Boruillard) pour le montant nominal échangé, et de placer le profit dans la colonne des profits, comme dans les cas de ventes de marchandises.

REMARQUES EXPLICATIVES

SUR LA NATURE ET LE TITRE DE QUELQUES COMPTES.

FONDS.

Fonds est un titre fictif représentant le propriétaire ou les propriétaires des effets mis dans le commerce. Ce terme est le synonyme de votre nom, au lieu duquel il est employé pour plus de commodité.

En ouvrant, ou commençant une suite complète de livres, à parties doubles, le compte avec le Fonds est la première entrée ou inscription à faire. Ce compte doit contenir tous les titres convenables, premièrement, un inventaire correct de tous les effets que vous possédez, ou de tous ceux que vous vous proposez de faire entrer dans votre négoce. Ces effets constituent ce qu'on appelle le Fonds Capital; secondement, un inventaire exact, sous les titres convenables, de toutes dettes à vous dues, ou dues par vous à d'autres, ou d'autant de ces dettes que vous croyez pouvoir consigner sûrement dans vos livres. Les premières doivent être enrégistrées comme dettes au crédit du Fonds, et les secondes comme avoir de la dette du Fonds. (Voir première et seconde série d'entrées dans le Journal.) La différence entre le débit et le crédit de ce compte est le montant net des mises ou placemens, et le capital actuel du négociant, si tous les effets qu'il possède et toutes les sommes dues sont inclus dans les entrées.

MARCHANDISE.

Sous ce titre sont compris tous les effets, marchandises sèches et autres, etc., etc., mis en commerce et possédés par vous.

COMPTES OU BILLETS RECEVABLES.

Toutes obligations, tels que billets promissoires, comptes livrés et acceptés, lettres de change, bons, hypothèques, contrats, etc., etc., qui vous sont dus, sont appellés Billets Recevables.

COMPTES OU BILLETS PAYABLES.

Tous billets promissoires, bons, contrats, etc., dus par vous à d'autres, se nomment Billets Payables. Sous ce titre sont aussi comprises toutes les sommes dues par vous, et sans votre signature, à des personnes avec lesquelles vous n'avez pas de compte courant, ou dont il est inutile de coucher les noms dans votre Grand-Livre. Il se rencontre rarement des comptes de cette nature; mais s'ils devenaient fréquents, ils devraient être traités comme des comptes personnels, et pourraient être couchés par écrit dans le Grand-Livre, ou dans un livre qui leur serait spécialement destiné. Quand on fait usage d'un tel livre, on l'appelle Livre de Minutes, de Comptes personnels, etc.

GAIN ET PERTE.

Tous les différents comptes fictifs sont de cette sorte, et peuvent tous être convenablement classés, en autant qu'il s'agit de principes, sous le titre général de Gain et Perte. L'intérêt que vous recevez sur des billets, les commissions qui vous sont accordées pour vendre des marchandises pour autrui, l'argent que vous recevez sur le change, etc., etc., sont autant de gains ou profits, tandis que ces choses données par vous à d'autres, aussi bien que toutes vos dépenses, sont des pertes. Il ne faut que peu ou point de travail de plus pour tenir ces comptes séparément et sous un nom distinct, que pour les tenir sous le titre général de Gain et Perte. Lorsqu'ils sont tenus séparément, ils donnent d'un coup une intelligence du sujet, ou une connaissance qui, sous le titre ci-dessus, ne peut s'obtenir que par l'examen de la totalité du compte. Le titre Gain et Perte est employé pour désigner les profits et les pertes sur la marchandise, les profits et les pertes par argent perdu ou trouvé, etc., etc.; en un mot, il comprend tous les gains et toutes les pertes actuelles qui ne peuvent être proprement désignées, ou qui ne sont pas désignées sous un autre titre, dans vos livres.

INTÉRET RECEVABLE ET INTÉRET PAYABLE.

L'Intérêt Recevable est l'argent qui vous est payé par d'autres, comme intérêt sur des demandes ou comptes que vous avez contre eux. L'Intérêt Payable est l'argent payé par vous à d'autres, comme intérêt sur des demandes ou comptes qu'ils ont contre vous. Comme l'Intérêt Recevable est toujours un titre de crédit, et l'Intérêt Payable toujours un titre de débit, les deux comptes peuvent être tenus sur la même page dans le Grand-Livre. Voir les entrées dans ce livre.

FRAIS DE MARCHANDISES.

Sous ce titre sont compris les frais d'achat de marchandises, le coût du transport, des caisses, boîtes., &c., pour les contenir, et dans le fait, toutes les dépenses qu'entraînent l'achat et la vente des marchandises.

La pratique commune, lorsqu'on tient les livres en parties doubles, est d'inclure la plupart des dépenses ci-dessus sous le titre de Marchandise. Lorsqu'on ne tient point un compte particulier de Gain et Perte, ou qu'on le tient assez imparfaitement, pour qu'il soit nécessaire de faire un inventaire de la marchandise, afin d'avoir une idée du véritable état des affaires, cette pratique répondra à toute fin utile. Cependant les choses se montreront dans un meilleur jour sous des noms convenables, s'il n'en coûte ni travail ni peine de plus pour les présenter ainsi. L'emballage dans une caisse, par exemple, n'est pas plus un article de marchandise que le commis que vous payez pour la vendre.

Dans ce systême, il devient nécessaire de débiter tous les sommes payées pour la marchandise au-delà du prix coûtant, à quelque chose autre que la marchandise. C'est la pratique de tous les marchands de marquer leurs marchandises de leur prix coûtant, ou de la somme nominale qu'elles leur ont coûté. C'est fort à propos, et si aucune dépense n'est comprise dans le compte de la marchandise, la différence entre cette somme et le prix que vous recevez, est le gain ou la perte sur les articles, et doit être couchée comme telle dans votre Brouillard. Il est clair que si la marchandise a été chargée des frais d'achat, cette marque n'est point une donnée

pour le calcul de l'un ou de l'autre, en autant que la différence entre cette marque (du prix coûtant) et le prix auquel la marchandise a été vendue, n'est pas la vraie somme cherchée, et si elle est posée comme telle dans votre Brouillard, outre que cette entrée n'est pas correcte, le compte avec la marchandise ne peut vous fournir aucune donnée sûre quant au montant en mains. On pourra objecter que le compte de Gain et Perte (lorsqu'on est arrivé aux différentes sommes dont il se compose) n'est pas, après tout, pris en total, strictement correct, attendu qu'il n'est pas tenu compte des petites différences en plus ou en moins : de tels comptes ne peuvent pas être tenus par les marchands en détail, et le système introduit ici est directement de nature à dispenser de les tenir. On se rappellera que les caisses et autres articles de la sorte, qni ont été chargés sur le compte comme dépenses, sont encore en mains, et valent quelque chose, et que s'ils ont été vendus, ils l'ont été comme marchandise. La totalité de ces articles, ou l'argent qui provient de leur vente, peut être regardé comme suffisant pour compenser toute cette classe de pertes, car il doit paraître évident que plus il y aura à perdre par tret, tare, etc., plus le nombre des caisses, boîtes et articles de cette sorte, sera considérable. On admettra que les marchandises disponibles doivent valoir en tout temps, prises ensemble (pourvu que le marché reste le même) au moins leur prix coûtant, en outre des frais de transport. Si l'on peut compter sur ces règles comme correctes (et l'on croit qu'elles le sont suffisamment pour la pratique ordinaire), il est évident qu'on pourra se dispenser de la longue et fatigante méthode des factures et des inventaires faits dans le seul but de se rendre compte du véritable état de ses affaires ; ou qu'on y pourra recourir occasionnellement par manière d'expérience pour constater par ses résultats l'exactitude du système d'estimation exposé ci-dessus, auquel on s'en rapporte principalement. En supposant même que vous ne pouvez compter assez sur le principe contenu dans cette méthode d'estimation, pour vous dispenser de faire un inventaire annuellement, ou plus souvent, il est néanmoins évident que vous ne pouvez que trouver très avantageux et très commode d'être mis en état presque instantanément, par l'inspection de quelques comptes dans votre Grand-Livre, de déterminer assez approximativement pour toutes fins immédiatement pratiques, le véritable état de vos affaires mercantiles.

Si l'intérêt courant et croissant de dettes qui n'ont pas encore été payées doit être compris dans l'estimation que vous pouvez faire, de temps à autre, des profits clairs ou des pertes provenant de votre commerce, c'est ce qui doit être décidé par vous-même, d'après l'état et l'étendue de telles dettes. Nul intérêt estimé ne doit être enrégistré dans vos livres, avant que cet intérêt n'ait été effectivement payé.

LEÇONS SUR LA TENUE DES LIVRES.

Les leçons suivantes sont destinées à faciliter les progrès du commençant: elles comprennent des échantillons ou modèles des entrées à faire dans le Journal, tant les plus simples que les plus compliquées en fait de marchandise, et indiquent la méthode convenable de faire ces entrées et les titres à employer.

REGLE.

L'effet doit au Crédit ou à l'Avoir de la cause,

ou

La chose reçue est redevable de la chose donnée.

Question.—Quelles seront les entrées de votre Journal, si vous commencez le commerce avec £1000 en caisse, ou comptant, et ne devez rien? Appliquez la règle.

La caisse ou l'argent comptant est l'effet ou la chose possédée—d'où:

Caisse *Doit*.....£1000 0 0

Le Fonds est la cause ou la chose donnée*—d'où, au Fonds. £1000 0 0

Q.—Quelles autres entrées auriez-vous faites, si vous aviez dû, en même temps, par billet, à Wm. Jones, £75?

Reponse.—Fonds *Dt*.....£75 0 0

A Billets Payables..... £75 0 0

Q.—Comment ferez-vous vos entrées, si vous commencez à commercer avec £500 0 0 en argent, £500 0 0 en billets recevables, et un compte de £500 0 0 contre Jean Fiset?

R.—*Doivent* Divers à Fonds:

Caisse..... £500 0 0

Billets Recevables..... 500 0 0

Jean Fiset..... 500 0 0

Ajoutez ensemble les sommes de ces trois titres d'effet, et placez la somme totale dans la colonne des crédits vis-à-vis de la cause, titre Fonds.

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous achetez des marchandises pour la valeur de £2000 0 0, et les payez comptant?

R.—*Dt.* Marchandise.....£2000 0 0

A la Caisse..... £2000 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous payez comptant comme frais d'achat des marchandises ci-dessus, £20 0 0; pour les transporter au magasin, £15 0 0; pour les caisses, etc., qui les contiennent, £3 0 0; et pour l'emballage, charroyage, etc., £1 0 0?

R.—*Dt.* Frais de marchandise.....£39 0 0

A la Caisse..... £39 0 0

Q.—Quelles seront les entrées de votre Journal, si vous commencez à commercer avec les effets suivants, savoir: Argent en caisse, £75 0 0; Marchandise, £500 0 0; Billets de diffé-

*Le fonds vous représente: cet argent ou effet est le vôtre, et il vous a coûté quelque chose, comme temps, travail, etc.; vous êtes la cause de la possession, et comme tel, vous en devez avoir le crédit, c'est votre avoir.

rentes personnes, £1000 0 0; un compte de £50 0 0 contre Jacques Cartier; un compte de £25 0 0 contre J. Astor; une maison, un magasin, et un emplacement, valant £1000 0 0; une terre à la campagne, valant £500 0 0; une maison, rue Saint-Jacques, valant £1500 0 0; une manufacture de clous, de la valeur de £1200 0 0; et vos effets domestiques, valant, par inventaire, £250 0 0?

R.—*Dt.* Divers au Fonds:

Argent en caisse	£75	0	0
Marchandise	500	0	0
Billets Recevables	1000	0	0
Jacques Cartier	50	0	0
J. Astor	25	0	0
Maison, etc., en ville	1000	0	0
Terre à la campagne	500	0	0
Maison, rue St. Jacques	1500	0	0
Manufacture de Clous	1200	0	0
Effets domestiques	250	0	0

Ajoutez ces sommes ensemble, et placez le montant à l'avoir du Fonds.

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous devez, à l'ouverture du compte ci-dessus, par billet à Hedge et Cie., £400 0 0; par compte sur vos livres, à D. Perrin, £200 0 0?

R.—Fonds *Dt.* à Divers.....£600 0 0

A Billets Payables	£400	0	0
A D. Perrin	200	0	0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous payez comptant à C. Cadieux et Cie., leur compte de £850 0 0, dont £4 0 0 sont pour caisses, et le reste pour marchandises, et donnez votre billet à D. Perrin pour son compte de £1100 0 0, dont £7 0 0 sont pour caisses, tinettes, transport, etc., etc., et le reste pour marchandises, et avez à payer le compte de Blackwood et Hall de £500 0 0, dont £2 0 0 sont pour caisses, &c., et le reste pour marchandise; charger sur le livre?

R.—*Dt.* Marchandise.....£2437 0 0

A la Caisse	£846	0	0
" Billets Payables*	1591	0	0

ET

Dt. Frais de Marchandise.....£13 0 0

A la Caisse	£4	0	0
A Billets Payables	9	0	0

Q.—Si vous vendez des marchandises pour £250 0 0 comptant, quelles seront vos entrées?

Caisse *Dt.*.....£250 0 0

A Marchandise	£250	0	0

Q.—Si les profits faits sur la vente, et inclus dans l'avoir ci-dessus de la Marchandise, se montent à £50 0 0, quelles seront vos entrées?

R.—Marchandise *Dt.*.....£50 0 0

A Gain et Perte	£50	0	0

*Le compte acheté de Blackwood et Hall, et chargé sur le livre, est inclus dans ce mont..nt: cela se fait dans la supposition qu'il n'y aura pas de compte courant avec cette maison; autrement, il serait inutile d'ouvrir un compte avec elle dans vos livres.

Q.—Si au lieu d'avoir fait un profit sur la vente de marchandise sus-mentionnée, vous aviez encouru une perte de £5 0 0, quelles auraient été vos entrées?

R.—Gain et Perte *Dt*.....£5 0 0
A la Marchandise..... £5 0 0

Q.—Quelles entrées ferez-vous, si vous vendez des marchandises pour £80 0 0, et recevez £50 0 0 en argent, et un billet de H. Dillon pour £30 0 0?

R.—Divers *Dt*. à Marchandise.....£80 0 0
Caisse £50 0 0
Billets Recevables..... 30 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous déboursez £150 0 0 pour réparations à votre maison de la rue Saint-Jacques?

R.—*Dt*. Maison, rue Saint-Jacques.....£150 0 0
A la Caisse..... £150 0 0

Q.—Quelles entrées ferez-vous, si vous vendez votre maison de la rue St. Jacques £2000 0 0, (cette maison ne vous ayant coûté que £1650 0 0?)

R.—*Dt*. Caisse à Divers.....£2000 0 0
A la Maison de la rue St. Jacques..... £1650 0 0
A Gain et Perte..... 350 0 0

OU

Dt. Caisse.....£2000 0 0
A la Maison, rue St. Jacques..... £2000 0 0

ET

Dt. Maison, rue St. Jacques.....£350 0 0
A Gain et Perte..... £350 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si G. Snaith, qui vous doit par compte dans vos livres, £40 0 0, faillit, et vous paie dix schelins dans la livre?

R.—*Dt*. Comptes divers à G. Snaith.....£40 0 0
Caisse.....£20 0 0
Gain et Perte..... 20 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si Charles Homier, qui vous doit £60 0 0 par billet, faillit, et vous paie cinq schelins par livre?

R.—*Dt*. Divers à Billets Recevables.....£60 0 0
Caisse £15 0 0
Gain et Perte..... 45 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si dans quelques années, C. Homier devient solvable, et vous paie la balance due de son billet?

R.—Caisse *Dt*.....£45 0 0
A Gain et Perte..... £45 0 0*

*Quand une dette est regardée comme ne valant rien, à cause de l'impossibilité où est le débiteur de la payer, ou quand il est douteux qu'elle puisse être jamais payée, on peut la balancer en en mettant le montant au débit de gain et perte. Quelques teneurs de livres ouvrent expressément pour cette classe de dettes des comptes qu'ils appellent suspendus, ou douteux. Elles pourraient aussi bien, selon moi, être mises directement au compte de gain et perte, où il faut qu'elles arrivent finalement, que de recevoir dans le passage cette piteuse semblance de valeur. Que la dette soit ainsi balancée sous l'un ou l'autre titre, le débiteur n'en reste pas moins légalement responsable.

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous prenez de votre magasin, pour votre usage et celui de votre famille, divers effets au montant de £70 0 0; payez pour frais de voyage, £8 0 0; à vos serviteurs pour services rendus, £10 0 0; pour l'instruction de vos enfans, £4 0 0; et pour l'usage de la maison que vous occupez, £75 0 0?

R.—*Dt.* Frais domestiques.....£167 0 0
A la Caisse..... £97 0 0
A la Marchandise..... 70 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous achetez des meubles de ménage pour la valeur de £125 0 0, et les payez comptant?

R.—*Dt.* Meubles de ménage.....£125 0 0
A la Caisse..... £125 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous prenez pour l'usage de votre magasin, une lampe de verre, à 2s. 6d.; un gallon d'huile, à 3s. 6d.; et du papier, de la ficelle, etc., pour 9s?

R.—Frais de marchandise *Dt*.....£0 15 0
A la Marchandise..... £0 15 0

Q.—Si en réglant avec votre commis, Jacques Harnois, dont les gages se montent à £121 0 0, vous le trouvez débité sur le livre au montant de £60 0 0, et lui payez en argent la balance due, qui est de £61 0 0, quelles seront vos entrées?

R.—*Dt.* Frais de marchandise.....£121 0 0
A J. Harnois, pour services rendus.....£60 0 0
A la Caisse, payé à J. Harnois, pour balance de services, 61 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous payez en argent votre billet passé à Charles Dexter pour £20 0 0, et £1 0 0, comme intérêt sur ce billet?

R.—*Dt.* Comptes divers à la Caisse.....£21 0 0
Billets Payables..... £20 0 0
Intérêt Payable..... 1 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous donnez un billet de £4 0 0, pour assurer votre maison contre le feu?

R.—*Dt.* Frais domestiques.....£4 0 0
A Billet Payable..... £4 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous payez £3 0 0, pour l'assurance de votre magasin ou hangard, et £5 0 0 pour l'assurance de la marchandise?

R.—Frais de marchandise *Dt*.....£8 0 0
A la Caisse..... £8 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous recevez £75 0 0 pour le louage de votre ferme, dont £50 0 0 en grains, que vous mettez dans votre hangard, pour vente, et la balance £25 0 0, en végétaux, etc., que vous appropriez à l'usage de votre famille et de vos animaux domestiques?

R.—*Dt.* Divers à Gain et Perte.....£75 0 0
Marchandise.....£50 0 0
Dépenses domestiques..... 25 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous payez £75 0 0 comme loyer du magasin que vous occupez?

R.—Frais de marchandise *Dt*.....£75 0 0
A la Caisse..... £75 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous recevez de J. J. Platt et Cie., le montant inscrit contre eux dans votre livre, lequel est de £60 0 0?

R.—Caisse *Dt*.....£60 0 0
A J. J. Platt et Cie..... £60 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous recevez de B. Holland la balance de son compte, savoir, par argent, £5 0 0; par avoine, £3 10 0; et par un chapeau pour vous-même, £2 10 0?

R.—*Dt*. Divers à B. Holland.....£11 0 0
Caisse.....£5 0 0
Marchandise 3 10 0
Dépenses domestiques..... 2 10 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous recevez par consignation, de P. Bond et Cie., 120 quarts de farine, devant leur rendre compte de tout ce que vous en vendrez, au taux de £1 7 6 le quart?*

R.—*Dt*. Marchandise.....£165 0 0
A P. Bond et Cie., Consignation..... £165 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous payez pour faire transporter cette farine du vaisseau à votre magasin £2 5 0?

R.—*Dt*. La Consignation de P. Bond et Cie.....£2 5 0
A la Caisse..... £2 5 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous vendez à M. Hall 60 quarts de cette farine, à £1 8 9 le quart?

R.—M. Hall *Dt*.....£86 5 0
A la Marchandise..... £86 5 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si P. Bond et Cie., tirent sur vous pour £60 0 0, et si vous leur payez cette somme?

R.—*Dt*. La Consignation de Bond et Cie.....£60 0 0
A la Caisse..... £60 0 0

Q.—Quelles entrées ferez-vous, si Bond et Cie. retirent les 60 quarts de farine restant, et que vous leur payiez comptant la balance due sur ce que vous avez vendu?

R.—*Dt*. La Consignation de Bond et Cie.....£102 15 0
A la Marchandise..... £82 10 0
A la Caisse..... 20 5 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous consignez à P. Bond et Cie., 120 quarts de farine, à £1 7 6 le quart?

R.—*Dt*. La Consignation à Bond et Cie.....£165 0 0
A la Marchandise..... £165 0 0

---

*En général, les marchands à commission, ou courtiers, ne créditent les consignations qu'à mesure que les marchandises sont vendues. Pour adopter cette pratique, omettez cette série d'entrées, et substituez-y la consignation de Bond et Cie., lorsqu'elle se présentera dans les transactions.

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous tirez sur P. Bond et Cie., à vue, pour £105 0 0, et qu'ils honorent (ou paient) votre traite?

R.—Caisse *Dt*.....£105 0 0
A la Consignation de P. Bond et Cie.... £105 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous retirez les 21 quarts restant, et que Bond et Cie. vous paient, après avoir déduit £2 5 0, payés par eux pour transport, la balance due sur la farine vendue ?

R.—*Dt.* Divers à la Consignation à P. Bond et Cie.,.....£60 0 0
A la Marchandise,.....£28 17 6
A la Caisse,..... 28 17 6
A Gain et Perte, ou Frais de Consignation,..... 2 5 0

NOTE.—Les comptes de la nature ci-dessus, quoique moins bien distingués comme tels sur vos livres, se tiennent avec beaucoup moins de travail, si on les y introduit comme comptes recevables et comptes payables. Voyez les exemples suivants :

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous recevez, comme Consignation, de P. Bond et Cie., 120 quarts de farine, à la condition de leur tenir compte de £1 7 6 par quart de tout ce que vous en vendrez, et de leur remettre, à demande, tout ce qui vous en resterait en mains, ayant donné à cet effet une reconnaissance par écrit ?

R.—*Dt.* Marchandise,.....£165 0 0
A Billets Payables,.....£165 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si la reconnaissance ou le billet ci-dessus, vous étant présenté, vous payez £100 0 0 à compte ?

R.—Endossez la somme et écrivez sur vos livres:
Billets Payables, *Dt*.....£100 0 0
A la Caisse,.....£100 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si Bond et Cie. retirent la farine qui n'a pas été vendue (20 quarts), et que vous payiez la balance en argent et retiriez votre obligation?

R.—Billets Payables *Dt*.....£65 0 0
A la Marchandise,.....£27 10 0
A la Caisse,..... 37 10 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous consignez 120 quarts de farine à P. Bond et Cie., qui s'obligent, par écrit signé d'eux, de vous tenir compte de £1 7 6 par quart de tout ce qu'ils en vendront, et de remettre tout ce qui n'en aura pas été vendu, lorsqu'il leur sera demandé?

R.—Billets Recevables *Dt*.....£165 0 0
A la Marchandise,.....£165 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si en présentant à Bond et Cie. leur obligation, ils vous paient £100 0 0 à compte?

R.—Endossez la somme et écrivez dans votre livre:
Caisse *Dt*.....£100 0 0
A Billets Recevables,.....£100 0 0

Q.—Quelles entrées ferez-vous, si vous retirez les 26 quarts qui restent, et que Bond et Cie., vous paient comptant la balance due sur ce qui a été vendu?

R.—Divers *Dt.* à Billets Recevables,.....£65 0 0
Marchandise,.....£35 15 0
Caisse,..... 29 5 0

Q.—Si M. Jones, W. Hagar et H. Masson entrent en société, et que chacun d'eux fournisse £1000 0 0 en argent comme sa part du Fonds Capital, quelles seront leurs premières entrées?

R—Caisse *Dt*.....£3000 0 0
Au Fonds,.....£3000 0 0

Q.—Comme par cette méthode, chaque associé doit être crédité de la somme qu'il met dans le commerce, quelles seront leurs secondes entrées?

R.—Fonds *Dt.* à Divers,.....£3000 0 0
A M. Jones,.....£1000 0 0
A W. Hagar,..... 1000 0 0
A H. Masson,..... 1000 0 0

Q.—Si en terminant leurs affaires, ils trouvent, après avoir balancé toutes les dépenses, etc., par Gain et Perte, que la Compagnie a fait par son commerce un profit net de £1500 0 0, quelles seront leurs entrées? (en supposant que les profits doivent être partagés également entre eux)?

R.—Gain et Perte *Dt*.....£1500 0 0
Au Fonds,.....£1500 0 0

Et

Fonds *Dt*.....£1500 0 0
A M. Jones,.....£500 0 0
A W. Hagar,..... 500 0 0
A H. Masson,..... 500 0 0

Ou

Gain et Perte *Dt*.....£1500 0 0
A. M. Jones,.....£500 0 0
A W. Hagar,..... 500 0 0
A H. Masson,..... 500 0 0

Q.—Si maintenant la société est dissoute, et que chaque associé ait à recevoir sa part du Fonds conjoint ou commun, et que son compte privé doive être réglé, comment la chose se fera-t-elle?

R.—La mise de M. Jones dans le Fonds, et sa part du profit net fait dans le commerce font £1500 0 0; le montant en argent, marchandise, etc., qu'il a tiré du Fonds de la Compagnie, en différents temps, pour son propre usage, est, d'après son compte sur le livre, de £175 0 0: comme ci-dessus, Hagar a tiré de ses £1500 0 0=£150 0 0, et Masson, de ses £1500 0 0=£125 0 0, d'où les effets restants étant en caisse:

Divers *Dt.* à la Caisse,.....£4050 0 0
M. Jones,.....£1325 0 0
W. Hagar,..... 1350 0 0
H. Masson,..... 1375 0 0

La méthode précédente d'ouvrir et de clore des livres de Société est suivie fréquemment; mais comme les associés, avant de s'embarquer dans le commerce, font entre eux un accord, dans lequel est spécifié le montant du Fonds Capital fourni par chacun d'eux, ainsi que la proportion de Gain ou de Perte que chacun a à recevoir ou à soutenir, je ne vois pas qu'il soit nécessaire de porter ce fonds à leurs crédits ou avoirs individuels. J'offre la méthode suivante comme étant, suivant moi, plus pratique et plus convenable.

Q.—Si A. B. et C. entrent en société, et que la mise de chacun d'eux soit comme suit, savoir, celle d'A. £750 0 0, en argent, celle de B. £300 0 0, en argent, et des marchandises pour la valeur de £450 0 0, et celle de C. £300 0 0, un hangard valant £350 0 0, et un billet pour £100 0 0 payable à trois jours de date, quelles seront leurs entrées?

R.—Divers *Dt.* au Fonds ou à la Mise totale.....£3250 0 0

Caisse (Mise d'A.).....		£750 0 0
" (Mise de B.).....	£300 0 0	
Marchandise (Mise de B.)..	450 0 0	
	.....	750 0 0
Caisse (Mise de C.).....	300 0 0	
Hangard (Mise de C.).....	350 0 0	
Billets Recevables (Mise de C.	100 0 0	
	.....	750 0 0

Q.—Si en terminant leurs affaires, leur compte de gain et perte mortre un bénéfice net de £1500 0 0, que coucheront-ils sur leurs livres ?

R.—Gain et Perte *Dt*.....£1500 0 0
Au Fonds.....£1500 0 0

Q.—Si la Société est dissoute, comment le fonds sera-t-il partagé et le compte réglé, les effets consistant en argent comptant?

R—Fonds *Dt.* à Divers.....£3750 0 0

A A. pour balance de compte.....	£650 0 0
" Argent payé à A. comme balance, etc.....	600 0 0
" B. pour balance de compte.....	500 0 0
" Argent payé à B. comme balance, etc.....	750 0 0
" C. pour balance de compte.....	475 0 0
" Argent payé à C. comme balance, etc.....	775 0 0

Q.—Quelles seront vos entrées, si vous achetez 100 minots de blé-d'inde £22 10 0, payez £11 5 0 comptant, donnez votre reconnaissance pour £10 5 0 payables en marchandises, et payez le reste, £1 0 0, en marchandises sur lesquelles vous faites un gain de 5 schelins ?

R.—Ecrivez le gain à l'endroit convenable sur l'Ardoise, et comme vous avez ajouté à votre fonds £21 10 0 en marchandises, entrez-les dans votre Brouillard.

Ainsi : *Dt.* Marchandise.....£21 10 0
A la Caisse,.....£11 5 0
A Billets Payables,..... 10 5 0

Si vous ne tenez pas vos affaires d'échange de la manière précédente, mais préférez les coucher en plein dans vos livres, ce doit être ainsi :

Marchandise *Dt*.....£22 10 0
A la Marchandise,.....£ 1 0 0
A la Caisse,..... 11 5 0
A Billets Payables,..... 10 5 0

NOTE.—Dans ce dernier exemple, le gain fait sur l'échange de marchandises doit être écrit dans la colonne de Gain et Perte, dans votre Brouillard.

Q.—Si S. Arnaud désire que vous payiez, et chargiez à son compte £3 15s. à H. Sauvé, et que Sauvé désire être crédité de cette somme dans vos livres, comment ferez-vous ces entrées ?

R.—S. Arnaud *Dt*.....£3 15 0
A H. Sauvé.....£3 15 0

Q.—Si au lieu de donner crédit à Sauvé, comme ci-dessus, vous aviez donné votre billet, ou votre reconnaissance pour le montant, savoir: £3 15 0, quelles auraient été vos entrées ?

R.—S. Arnaud *Dt*.....£3 15 0
A Billets Payables, livrés, etc,.....£3 15 0

Q.—Si S. Arnaud vient ensuite vous payer £2 0 0 comptant, et vous donne un compte de £1 15 0 contre H. Sauvé, pour balancer son compte, comment les entrées seront-elles faites ?

R.—Divers *Dt.* à S. Arnaud.....£3 15 0
Caisse £2 0 0
Billets Recevables..... 1 15 0

Q.—Si vous achetez du fer au montant de £50 0 0, pour votre manufacture de clous, et le payez en marchandises, quelles seront les entrées?

R.—*Dt.* Manufacture de Clous.....£50 0 0
A la Marchandise £50 0 0

Q.—Si vous recevez à compte de W. Tilton du fer pour £25 0 0, quelles seront vos entrées?

R.—*Dt.* Manufacture de Clous,.....£25 0 0
A W. Tilton £25 0 0

Q.—Si vous recevez sur des ventes de clous £75 0 0, quelles seront vos entrées?

R.—Caisse *Dt*.....£75 0 0
A la Manufacture de Clous, ...£75 0 0

Q.—Si votre consignataire de Kingston vous écrit qu'il a effectué une vente de clous au montant collectif de £225 0 0, et qu'après avoir payé les dépenses qui en sont résultées, £7 10 0, et retenu sa commission se montant à £10 0 0, il a payé la balance, savoir, £207 10 0 sur votre billet passé à Stevens, Holmes et Cie, comme par votre ordre du 6 juillet, 1849, quelles entrées ferez-vous?

R.—Billets Payables *Dt*.....£207 10 0
A la Manufacture de Clous £207 10 0

Q.—Si la somme collective obtenue de la vente de ces clous avait été appliquée sur ce billet, quelles auraient été vos entrées?

R.—Billets Payables *Dt*.....£225 0 0
A la Manufacture de Clous, ...£225 0 0

Q.—Si ensuite vous allez trouver le consignataire sus-mentionné, et lui payez comptant le montant de ses dépenses, savoir, £17 10 0, quelles seront vos entrées?

R.—*Dt.* Manufacture de Clous,.....£17 10 0
A la Caisse,.....£17 10 0

Q.—Si vous cassez une pièce du mécanisme de votre manufacture de clous, dont le prix est de £12 10 0, quelles seront vos entrées?

R.—Gain et Perte *Dt*.....£12 10 0
A la Manufacture de Clous.....£12 10 0

Q.—Si vous replacez le morceau cassé de votre mécanisme par un autre plus parfait, du coût de £13 0 0, et payez en marchandises au montant de £2 0 0, pour l'ajuster, quelles seront vos entrées ?

R.—*Dt*. Manufacture de Clous,.....£13 0 0
A la Caisse,.....£13 0 0

Et

Gain et Perte *Dt*.....£2 0 0
A la Marchandise,.....£2 0 0

Q.—Si vous payez comptant £15 0 0 pour ouvrage fait dans votre manufacture de clous, de quelle manière tiendrez-vous compte de la chose?

R.—*Dt*. Manufacture de Clous,.....£15 10 0
A la Caisse.....£15 10 0

Q.—Si vous payez en argent £25 0 0 pour améliorations dans votre manufacture de clous, quelles entrées ferez-vous?

R.—*Dt*. Manufacture de Clous,.....£25 0 0
A la Caisse,.....£25 0 0

Q.—Si vous faites à votre manufacture de clous des réparations au montant de £4 0 0, que vous payez comptant, quelles seront vos entrées?

R.—Gain et Perte *Dt*.....£4 0 0
A la Caisse,.....£4 0 0

Q.—Si vous ne tenez aucun compte régulier de vos affaires, mais en laissez une grande partie dépendre de l'incertitude de vos réminiscences, quelles seront vos entrées futures?

R.—Dans neuf cas sur douze,
Dt. le Fonds placé
A la Faillite—Le montant entier.

BROUILLARD, No. 1.

Jeudi, 5 *Juillet*, 1849.

	£	s.	d.
L'Inventaire de mes Effets, fait aujourd'hui, est comme suit, savoir :—			
Marchandise, (en Divers, voyez Facture,).....	750	0	0
Argent en caisse,.....	650	0	0
Billets de différentes personnes en ma faveur.....	600	0	0
Dettes actives, ou à moi dues, d'après mes livres:			
Par Jq. Cartier, la balance de son compte dans le Grand-Livre A,	47	0	0
" John Astor, do do do	23	0	0
" Samuel Jones do do do	45	0	0
Je dois comme suit, savoir :—			
Mon billet donné à Charles Flammand, à demande,.....	21	0	0
A Jacques Champeau, à livre ouvert,.....	7	0	0
Mardi, 10 *Juillet*, 1849.			
J'ai reçu aujourd'hui par navire de Londres, des Marchandises achetées au montant suivant, savoir :—			
Argent comptant de différentes personnes (Voir Comptes)..	600	0	0
Par mon Billet en faveur de D. Perrin, à 6 mois, £1100 0 0			
" do Blackwood et Hall, à 8 mois, 900 0 0			
" do Hall, Jones et Cgnie, à 6 mois, 800 0 0	2800	0	0
Les frais des Marchandises ci-dessus sont comme suit, savoir :—			
Déboursé pour frais d'achat,.....£40 0 0			
" pour Caisses, etc., comme par comptes,.. 1 0 0			
" pour transport de—— à —— 11 0 0	52	0	0
" pour montant de voiturage, etc., inclus dans les billets, comme par comptes,.....	1	0	0

		£	s.	d.
	Jeudi, 12 *Juillet*, 1849.			
	Jacques Cartier *Dt.* à la Marchandise :			
£3 0 0	Pour un gallon de Melasse, 3s., 1 lb. de canelle, 2s. 6d. £0 5 6 " 1 pièce de Drap bleu, 15 verges, à 20s.,..... 15 0 0	15	5	6
	Dt. John Astor à la Marchandise :			
0 3 0	Pour 20 lbs. de Sucre blanc, à 9d.,.....	0	15	0
	Avoir, par 85 minots d'Avoine, à 1s. 6d.,.....	6	7	6
	Ou *Dt.* Marchandise à J. Astor : Pour 85 minots d'Avoine,.....	6	7	6
	Billets Recevables *Dt.* à la Marchandise :			
7 0 0	Pour Marchandises vendues à P. Walker, sur son billett, 1 jour,	42	0	0
	Dt. Shaw et Hartwell à la Marchandise :			
8 0 0	Pour 100 minots de Blé, à 5s. 6d.,.....	27	10	0
	John Watson *Dt.* à Samuel Jones :			
	Pour escompte par ordre verbal,.....	2	10	0
	Ou *Dt.* John Watson à S. Jones crédité : Par ordre verbal, Et *Avoir* de S. Jones par J. Watson *Débt.* comme ci-dessus.			
	Dt. Thomas Williams à la Marchandise :			
10 0 0	Pour 2 caisses de 120 lbs. Thé, P. H., à 5s.,.....£30 0 0 " 10 pièces Coton blanc, 400 verges, à 9d.,.... 15 0 0	45	0	0
	Joseph Miller *Dt.* à la Marchandise :			
2 10 0	Pour Marchandises délivrées à H. David, par votre ordre écrit de cette date,.....	10	10	0
£30 13 0				

La colonne de la gauche, dans le Brouillard, est destinée aux profits faits sur les ventes à crédit ; les gains doivent être notés de la marque privée de la personne faisant le commerce : ces gains sont additionnés, à la fin de la journée, et la Marchandise est débitée à Gain et Perte pour le montant.

			£	s.	d.
£30 13 0		*Jeudi*, 12 *Juillet*, 1849.			
		Dt. Gain et Perte à la Marchandise :			
		Pour un Globe de verre cassé,.....	3	0	0
		Frais de Marchandises *Dt.* à la Marchandise :			
		Pour un Sceau, 2s., 1 Lampe de verre, 3s. 9d.,...£0 5 9			
		" un Balai, 1s. 3d., Balances et Poids, 30s.,.... 1 11 3	1	17	0
		Billets Recevables *Dt.* à la Marchandise :			
13 0 0		Pour Marchandises vendues à Charles Haller, sur son billet à 4 mois,.....	51	0	0
		Dt. Marchandise à Billets Payables :			
		Pour 100 minots de Blé achetés de J. Dillon, avec compte dû pour Marchandises,.....	26	5	0
		Divers *Dt.* à la Marchandise :			
		John Watson pour une Robe de Satin avarié,.....	2	10	0
		Gain et Perte. Perte sur Satin vendu comme ci-dessus,...	1	5	0
		Billets Payables *Dt.* à la Marchandise :			
8 5 0		Par paiement en marchandises du compte dû à J. Dillon pour Blé,.....	26	5	0
		Dt. John Astor à la Marchandise :			
1 17 6		Pour 75 minots de Blé, à 5s. 9d.,.....	21	11	3
		Dt. Marchandises à Billets Payables :			
		Pour 20 quarts de Farine, à 25s., achetés de J. Dillon, sur mon billet, à 30 jours,.....	25	0	0
		Dt. John Watson à la Marchandise :			
0 3 3		Pour 4 lbs. de Café, 4s., 2 lbs. de Thé, P. H. 10s.,.....	0	14	0
		Dt. J. Champeau à la Marchandise :			
3 15 0		Pour 10 quarts de Farine, à 32s. 6d.,.....	16	5	0
£57 13 9					

		£	s.	d.
£57 13 9	*Jeudi*, 12 *juillet*, 1849.			
	Frais de Marchandises *Dt.* à John Watson :			
	Pour 1 paire de Bottes longues achetée pour moi-même,...	2	10	0
	Ou			
	Dt. Frais de Marchandise :			
	Pour une paire de Bottes pour moi-même.			
	Et			
	Avoir de John Watson :			
	Par 1 paire de Bottes,			
	Billets Recevables *Dt.* à Thomas Williams :			
	Par Billet pour balance de compte,.....	45	0	0
	Ou			
	Dt. Billets Recevables pour Billet de T. Williams :			
	Et			
	Avoir de T. Williams, par Billet pour balance de compte.			
	Billets Recevables *Dt.* à la Marchandise :			
76 0	Pour Marchandises vendues à W. Jones, sur son Billet, à 60 jours	350	0	0
£133 13 9				
	Marchandise *Dt.* à Gain et Perte :			
	Pour Gain sur Billets Recevables, et ventes de comptes personnels faites aujourd'hui,.....£133 13 9			
	Pour Gain sur Echange fait aujourd'hui,..... 0 17 6			
	Do sur ventes au comptant faites aujourd'hui 31 3 2	165	14	5
	Caisse *Dt.* à Divers :			
	A la Marchandise pour Effets vendus aujourd'hui, comptant,	108	10	9
	" Billets Recevables pour paiement par P. Walker, sur son Billet	42	0	0
	" Intérêt Recevable par Intérêt reçu sur le Billet de P. Walker	2	17	6
	" Samuel Jones, par argent payé à compte,.....	35	0	0
	" Shaw et Hartwell, par argent pour balance de compte,...	27	10	0
	Divers *Dt.* à la Caisse :			
	Marchandise pour 50 Sceaux achetés d'A., à 1s, £ 2 10 0			
	Do pour Compte de Marchandises, (Voyez Facture,) 31 4 3	33	14	3
	John Watson, argent prêté,.....	5	0	0
	Billets Payables pour paiement en argent de mon Billet à H. J. et Cie.,.....	100	0	0
	Intérêt payable pour argent payé comme intérêt sur le Billet ci-dessus, ...	2	7	6
	Gain et Perte pour argent donné aux pauvres,.....	3	15	0

Transporté de l'Ardoise.

ARDOISE.

Jeudi, 12 *Juillet*, 1849.

Gain sur les ventes faites aujourd'hui, au comptant; vous débitez la Marchandise à Gain et Perte. Voyez Brouillard.

		£	s.	d.		£	s.	d.	
	Argent prêté au Tiroir, £2 10 0				Divers *Dt.* à la Caisse:				Du tiroir à l'argent.
	Caisse *Dt.* à Marchandise:				Marchandise, pour 50 Sceaux achetés d'A.,..	2	10	0	
£2 5 0	Reçu d'A. B. pour Thé, Café, etc., etc.,.....	8	4	3	Marchandise, pour Compte de Marchandises (Voyez Facture,)	31	4	3	
8 0 0	Reçu d'un Etranger pour Divers, ...	30	5	0	John Watson, pour argent prêté, ...	5	0	0	
20 0 0	Reçu de Wm. Mills,.....	63	10	0					
0 17 2	" Divers,.....	6	8	2					
0 1 0	Surplus d'argent par compte*	0	3	4					
£31 3 2	Montant vendu comptant aujourd'hui,.....£	108	10	9	Billets Payables pour paiement sur mon Billet en faveur de H. J. et Cie.	100	0	0	
	Caisse *Dt.* à Divers:				Intérêt Payable pour Intérêt payé sur mon Billet à H. J. et Cie.,....	2	7	6	
	Billets Recevables par paiement pour solde de P. Walker, sur son Billet,	42	0	0	Gain et Perte, par argent donné aux pauvres,...	3	15	0	
	Intérêt Recevable pour intérêt reçu sur le Billet de P. Walker,.....	2	17	6	Marchandise *Dt.* à Gain et Perte (sur troc,)				
Profits.	Samuel Jones, par argent payé à compte,.....	35	0	0	Sur paiement de 20 lbs de Beurre frais,.....	0	5	0	
	Shaw et Hartwell, pour balance de compte,....	27	10	0	Sur paiement de 15 verges de Soie fleurie,.....	0	10	0	
					Sur paiement pour Ouate,	0	2	6	
						0	17	6	

* Si en comptant l'argent, dans le tiroir à la monnaie de change, il se trouve, (après en avoir ôté le montant qui lui a été prêté,) qu'il excède le montant débité sur l'Ardoise, il est évident que quelque recette a été omise. Comme le surplus a été indubitablement reçu pour marchandises vendues, il peut être inscrit, avec un gain estimé, sous ce titre. Si le montant, y compris ce qui en a été ôté pour paiement, etc., est moindre que celui qui est inscrit, ou entré, et qu'on ne puisse rappeller à sa mémoire la raison du déficit, ce déficit doit être inscrit, sous le titre de Gain et Perte, à l'avoir de la Caisse.

NOTE.—Lorsque le contenu de l'Ardoise a été transporté dans le Brouillard, à la fin de la journée, on le peut effacer, afin qu'elle serve aux affaires du lendemain. Voir le Brouillard, pour le transport ou la transcription à faire de l'Ardoise dans ce livre.

JOURNAL A.

1 *Jeudi*, 5 *Juillet*, 1849.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Divers *Doivent* au Fonds :				2115	0	0
Marchandise, (Voyez Facture,).....	750	0	0			
Argent en caisse,.....	650	0	0			
Billets Recevables,.....	600	0	0			
Jacques Cartier, pour balance de compte transportée du Grand-Livre A.....	47	0	0			
John Astor, pour balance de compte transportée du Grand Livre A...	23	0	0			
Samuel Jones,.....	45	0	0			
Fonds *Dt.* à Divers :	28	0	0			
Comptes Payables par Billet en faveur de C. Flammand,..				21	0	0
J. Champeau, par balance de compte transportée du Grand-Livre A.....				7	0	0
Mardi, 10 *juillet*, 1849.						
Dt. Marchandise à Divers :	3400	0	0			
Argent payé pour Marchandises, comme par compte,.....				600	0	0
Comptes Payables par Billets donnés pour Marchandises,..				2800	0	0
Dt. Frais de Marchandises :	53	0	0			
A la Caisse, pour dépenses payées pour achat et transport de Marchandises, pour caisses, etc , pour les contenir, et pour leur charroi, ...				52	0	0
Comptes Payables, par montant de charroyage, etc., inclus dans les mêmes, ...				1	0	0
Jeudi, 12 *juillet*, 1849.						
Dt. Divers à la Marchandise :				133	10	6
Jacques Cartier, pour Canelle, 2s. 6d., melasse, 3s., £ 0 5 6						
Do pour Drap,..... 15 0 0	15	5	6			
John Astor, pour 20 lbs. de Sucre blanc, à 9d.,.....	0	15	0			
Billets Recevables, Marchandises vendues à P. Walker,...	42	0	0			
Shaw et Hartwell, 100 minots de Blé, à 5s. 6d.,.....	27	10	0			
Gain et Perte pour un Globe de verre cassé,.....	3	0	0			
Thomas Williams, pour Thé, £30 0 0 ; Coton blanc, £15 0 0	45	0	0			
Preuve.....£	5729	10	6	5729	10	6

	£	s.	d.	£	s.	s.
Jeudi, 12 *juillet*, 1849.						
Divers *Dt.* à la Marchandise:				481	17	3
Joseph Miller, pour ordre écrit payé à H. David,.....	10	10	0			
Frais de Marchandise, pour Sceau, Lampe, Balances, etc. etc.	1	17	0			
Billets Recevables, pour Marchandises vendues à diverses personnes (Voir Brouillard,).....	401	0	0			
Billets Payables, Marchandises en paiement du compte dû pour blé,.....	26	5	0			
John Watson, pour une Robe de Satin (avarié,)	2	10	0			
Gain et Perte, perte sur robe vendue à J. Watson,.....	1	5	0			
John Astor, pour 75 minots de Blé, à 5s. 9d.,.....	21	11	3			
John Watson, pour Café, 4s., Thé, 10s.,.....	0	14	0			
J. Champeau, 10 quarts de Farine, à 32s. 6d.,.....	16	5	0			
Dt. Divers à Divers:						
Dt. Marchandise,.....	57	12	6			
A John Astor, pour 85 minots d'Avoine, à 1s. 6d.,.....				6	7	6
" Billets Payables pour Blé et Farine,.....				51	5	0
Dt. John Watson, par Ordre Verbal:	2	10	0			
A Samuel Jones, par escompte avec Watson,.....				2	10	0
Dt. Frais de Marchandise:	2	10	0			
A John Watson, par paire de Bottes longues pour moi-même,				2	10	0
Billets Recevables *Dt.*:	45	0	0			
A Thomas Williams, par Billet pour balance de compte,..				45	0	0
Dt. Marchandise:	165	14	5			
A Gain et Perte, par profit sur les affaires de ce jour,....				165	14	5
Caisse *Dt.* à Comptes divers:	215	18	3			
A la Marchandise, pour argent reçu aujourd'hui pour Marchandises,.....				108	10	9
" Billets Recevables, pour parfait paiement du Billet de P. Walker,.....				42	0	0
" Intérêt Recevable, par Intérêt reçu sur le Billet de P. Walker				2	17	6
" Samuel Jones, par paiement à compte, ...				35	0	0
" Shaw et Hartwell, par argent pour balance de compte,..				27	10	0
Dt. Divers à la Caisse:				144	16	9
Marchandise, pour Effets (par compte) et Sceaux,.....	33	14	3			
John Watson, pour argent prêté, ...	5	0	0			
Billets payables, pour paiement (en argent,) sur mon Billet en faveur de H. J. et Cie.,.....	100	0	0			
Intérêt Payable, pour argent pour payer l'intérêt du Billet ci-dessus, ...	2	7	6			
Gain et Perte, par argent donné aux pauvres, ...	3	15	0			
Preuve.....£	1115	19	2	1115	19	2

INDEX, OU RÉPERTOIRE
DU
GRAND-LIVRE.

	Folio.		Folio.
A.		**G.**	
Astor, John,.....	3	Gain et Perte,.....	3
B.		**H.**	
Billets Recevables,.....	2		
Billets Payables,.....	2		
Balance de Gain et Perte,.....	5		
C.		**I.**	
Comptes au comptant,.....	2	Intérêt Recevable et Payable,.....	3
Cartier, Jacques,.....	3		
Champeau, J.....	4		
D.		**J.**	
		Jones, Samuel.....	4
E.		**K.**	
Epreuve, (Balance d').....	5		
F.		**L.**	
Fonds, (Compte du).....	1		

M.	Folio.	T.	Folio.
Marchandise, ...	1		
Marchandises (Frais de), ...	3		
Miller, Joseph	4		
N.		**U.**	
O.		**V.**	
P.		**W.**	
		Williams, Thomas	4
		Watson, John	4
Q.		**X.**	
R.		**Y.**	
S.		**Z.**	
Shaw et Hartwell	4		

GRAND-LIVRE A.

Doit. Fonds. *Avoir.*

J. A. P.	₁28 0 0, ...	28	0	0	J. A. P.	₁2115 0 0, ...	2115	0	0
	A Capital Net, ...	2087	0	0					
	£	2115	0	0		£	2115	0	0
	A Balance, ...	2187	17	5		Par Capital Net,*	2087	0	0
						" Gain et Perte, G	100	17	5
	£	2187	17	5		£	2187	17	5
						Par Balance, † ..... £	2187	17	5

NOTE.—Le Compte du Fonds représente la personne qui est intéressée ou concernée dans ce qu'il montre. Ce compte montre que la personne qu'il représente possédait, le 5 Juillet, 1849, (Voir pour la date, Journal, folio 1,) des propriétés évaluées à £2,115 0 0. Il montre aussi (au côté gauche,) qu'elle devait à d'autres au montant de £28 0 0 : la différence entre ce qu'elle possédait et ces vingt-huit livres constitue son capital net, qui appert être de £2,087 0 0, marqué *. Il paraît qu'à la fin de la journée du 12 Juillet, il fut fait une balance d'épreuve (Voir Compte de Balance, folio 5) montrant que le profit ou gain net réalisé par le commerce dans l'intervalle, était de £100 17 5, marqué G : d'où il faut inférer finalement que le montant du capital net possédé, le 12 Juillet, était de £2,187 17 5, marqué †.

Fonds est un compte fictif, qui est toujours balancé d'après la formule "A" ou "Par Gain et Perte."

Dt. Marchandise. *Av.*

J. A. P.	₁750 0 0, ₁3400 0 0, ₂57 12 6, ...	4207	12	6	J. A. P.	₁133 10 6, ₂481 17 3, ...	615	7	9
						₂108 10 9, ...	108	10	9
	₂165 14 5, ₂33 14 3, ...	199	8	8		Par Balance,*	3683	2	8
	£	4407	1	2		£	4407	1	2
	A Balance, ...	3683	2	8					

* Cet item (£3,683 2 8) représente la valeur de la marchandise qui n'a pas encore été vendue. L'item de £165 14 5, qui se trouve sur le côté du Débit du compte représente le montant du bénéfice qui a été réalisé dans l'achat et la vente de marchandises, du 5 au 12 Juillet, 1849, inclusivement. Ce compte est aussi du nombre de ceux qu'on appelle réels.

NOTE.—Les petits chiffres 1 et 2, placés à la gauche des montans, dans le Grand-Livre, marquent le folio du Journal A. d'où ces montans ont été transportés. P. signifie page, ou folio.

Dt. Caisse. *Av.*

J. A. P.	₁650 0 0, ₂215 18 3,.....	865	18	3	J. A. P.	₁600 0 0, ₁52 0 0,.....	652	0	0
						₂144 16 9,.....	144	16	9
						Par Balance,.....	69	1	6
	£	865	18	3		£	865	18	3
	A Balance, ...	69	1	6					

NOTE.—Le Compte du comptant est de la dénomination des comptes réels et est invariablement balancé par Compte de Balance, ou Bilan.

Dt. Billets Recevables. *Av.*

J. A. P.	₁600 0 0, ₁42 0 0,.....	642	0	0	J. A. P.	₂42 0 0,.....	42	0	0
	₂51 0 0, ₂350 0 0,.....	401	0	0		Par Balance,*.....	1046	0	0
	₂45 0 0,.....	45	0	0					
	£	1088	0	0		£	1088	0	0
	A Balance,.....	1046	0	0					

NOTE.—L'item £1046, qui se trouve au côté de la droite du compte des Billets Recevables, représente le montant collectif de billets promissoires et autres obligations écrites restant en mains non payés. Le montant des Billets Recevables en mains doit être égal à la différence entre les côtés du Débit et de l'Avoir du compte qui les représente.

Dt. Billets Payables. *Av.*

J. A. P.	₂26 5 0, ₂100 0 0,.....	126	5	0	J. A. P.	₁21 0 0, ₁2800 0 0,.....	2821	0	0
	A Balance,*.....	2747	0	0		₁1 0 0, ₂51 5 0,.....	52	5	0
	£	2873	5	0		£	2873	5	0
						Par Balance, ...	2747	0	0

NOTE.—Lorsque vous balancez votre Compte de Billets Recevables ou Payables dans votre Grand-Livre, vous ne devez pas omettre de donner l'état exact des bons, billets et autres obligations qui constituent la balance. Cet état peut être placé en quelque endroit que ce soit, de manière à ce qu'on le puisse trouver, ou y recourir aisément, en tout temps. La différence entre les côtés *Dt.* et *Av.* de votre compte des Billets Recevables et le montant en mains des obligations encore payables, doit toujours être égale. Il en est de même quant au compte de vos Billets Payables : la différence entre les côtés *Dt.* et *Av.* est ici de £2747 0 0, équivalant au montant des obligations dues par vous à d'autres.

Dt. Gain et Perte. *Av.*

J.A.P.	₁3 0 0, ₂1 5 0, ...	4	5	0	J.A.P.	₂165 14 5, ...	165	14	5
	₂3 15 0, ...	3	15	0		Par Balance de compte			
	A Frais de Marchandises,..	57	7	0		d'Intérêt, ...	0	10	0
	" Fonds, ...	100	17	5					
	£	166	4	5		£	166	4	5

NOTE.—Gain et Perte est un compte fictif, et c'est l'avant-dernier compte que l'on balance ; et on le fait " Au Fonds" ou " Par le Fonds," qui est le dernier de tous.

Dt. Payable—Intérêt—Recevable. *Av.*

J.A.P.	₂2 7 6, ...	2	7	6	J.A.P.	₂2 17 6, ...	2	17	6
	A Gain et Perte, ...	0	10	0					
	£	2	17	6		£	2	17	6

Le compte de l'Intérêt est de la classe des comptes fictifs, et il est toujours balancé "Par" ou " A Gain et Perte."

Dt. Frais de Marchandises. *Av.*

J.A.P.	₁53 0 0, ₂1 17 0, ₂2 10 0, £	57	7	0	J.A.P.	Par Gain et Perte, ...£	57	7	0

Dt. Jacques Cartier. *Av.*

J.A.P.	₁47 0 0, ₁15 5 6, ...	62	5	6	J.A.P.				

NOTE.—Ce compte avec Jacques Cartier est de la classe des comptes personnels, et est assujéti au Compte de Balance. Quoique ce compte ne soit pas balancé ici, il est inclus dans la Balance d'Epreuve.

Dt. John Astor. *Av.*

J.A.P.	₁23 0 0, ₁0 15 0, ₂21 11 3,	45	6	3	J.A.P.	₁6 7 6, ...			

Dt. Samuel Jones. *Av.*

J. A. P.	₁45 0 0, ...				J. A. P.	₂2 10 0, ₂35 0 0, ...			

Dt. J. Champeau. *Av.*

J. A. P.	₂16 5 0, ...				J. A. P.	₁7 0 0, ...			

NOTE.—Ce compte, ainsi que les comptes avec Samuel Jones et John Astor, sont des comptes personnels. En établissant la balance générale du Grand-Livre, tous les comptes personnels non-réglés sont balancés par le Compte de Balance.

Dt. Shaw & Hartwell. *Av.*

J. A. P.	₁27 10 0, ...	27	10	0	J. A. P.	₂27 10 0, ...	27	10	0

Dt. Thomas Williams. *Av.*

J. A. P.	₁45 0 0, ...	45	0	0	J. A. P.	₂45 0 0, ...	45	0	0

Dt. Joseph Miller. *Av.*

J. A. P.	₂10 10 0, ...				J. A. P.				

Dt. John Watson. *Av.*

J. A. P.	₂2 10 0, ₂0 14 0, ₂2 10 0, ₂5 0 0, ...	5	14	0	J. A. P.	₂2 10 0, ...			

NOTE.—Tous les comptes ci-dessus sont aussi des comptes personnels. Lorsqu'on fait la balance générale du Grand-Livre, tous les comptes personnels qui n'ont pas été liquidés sont balancés par le Compte de Balance.

Dt. Balance de Gain et Perte. *Av.*

Montant du compte des Dépenses..	57	7	0	Balance de Crédit sur le compte de Gain et Perte,.....	157	14	5
				" " sur le compte d'Intérêt,	0	10	0
					158	4	5
				Dépenses déduites,...£	57	7	0
				Gain net,.....£	100	17	5

Dt. Balance d'Epreuve. *Av.*

Marchandises en mains,.....	3683	2	8	Capital Net placé,.....	2087	0	0
Argent en caisse, ...	69	1	6	Billets Payables,.....	2747	0	0
Billets Recevables,.....	1046	0	0	Bénéfice clair, par compte de Gain et Perte, ...	100	17	5
Comptes personnels,*.....	136	13	3				
£	4934	17	5	£	4934	17	5
12 Juillet, 1849.				12 Juillet, 1849.			

NOTE.—L'objet de la Balance d'Epreuve est de vous assurer si vous avez gagné ou perdu en faisant le commerce. Il appert par la Balance de Perte et Gain, qu'il y a un bénéfice net de £100 17 5, qui fait que les côtés du Débit et de l'Avoir de ce compte se balancent, (ce qui est une preuve qu'il n'y a pas d'erreur).

*Le montant collectif de ces comptes peut être constaté sans qu'il soit besoin d'inventaire. La somme qu'il faut ajouter au montant de la Marchandise est l'argent en caisse, ainsi que les Billets Recevables en mains, pour balancer le montant net du Capital placé dans le commerce. Les Bénéfices clairs et les Billets Payables forment le montant exact des Comptes Personnels sur vos livres.

FORMULE D'UNE LETTRE DE CHANGE POUR L'EXTÉRIEUR.

Change pour £2000, *sterling.* *Montréal*, 2 *Juillet*, 1849.

A trente jours de vue de cette troisième de Change (la première et la seconde, des mêmes teneur et date, n'étant pas payées,) payez à A. W. Shaw, ou ordre, deux milles livres sterling, avec ou sans nouvel avis de ma part.

Votre, &c., &c., W. H. RICHMOND.

A. M. James Holmes,
Marchand, Londres.

FORMULES D'UNE LETTRE DE CHANGE, OU TRAITE POUR L'INTÉRIEUR.

£1000. *Québec*, 3 *Juillet*, 1849.

A trente jours de cette date, payez à Henri Rouleau, ou ordre, mille livres, courant, pour valeur reçue.

Votre très obéissant Serviteur, W. H. RICHMOND,

A M. Gabriel Desfossés, Trois-Rivières.

£1000.

M. D. Perrin: *Montréal*, 6 *Juillet*, 1849.

Monsieur,—A vue, ayez la bonté de payer à S. H. Bond, ou ordre, mille livres, cours actuel, pour valeur reçue, et vous obligerez votre, &c.

W. H. RICHMOND.

FORMULES DE BILLETS PROMISSOIRES PAYABLES A UNE BANQUE.

£500. *Terrebonne*, 2 *Juillet*, 1849.

A quatre-vingt-dix jours de cette date, je promets payer à M. Prévost, ou ordre, cinq cents livres, courant, à la Banque de Montréal, pour valeur reçue.

W. H. RICHMOND.

£500 *Montréal*, 2 *Juillet*, 1849.

A trois mois de cette date, nous, soussignés, promettons, conjointement et séparément, de payer à H. Pelletier, ou à son ordre, cinq cents livres, courant, avec intérêt, à la Banque du Peuple, pour valeur reçue.

JOSEPH DRAPEAU.
W. H. JOSEPH.

FORMULE D'UN MANDAT *(Check)* SUR UNE BANQUE.

£750. *Hamilton*, 9 *Juillet*, 1849.

Caissier de la Banque d'Hamilton, payez à W. H. Smith, ou au porteur, sept cent-cinquante livres, courant.

W. A. REFIELDER.

FORMULE D'UN REÇU POUR SOLDE, OU QUITTANCE.

£50. *Montréal*, 10 *Juillet*, 1849.

Reçu de P. P. Léveillé cinquante livres, courant, pour solde de tous comptes jusqu'à ce jour.

W. H. RICHMOND.

FORMULE D'UN BILLET DONNÉ POUR EFFETS, ETC.

£125 0 0, courant.

A trois mois de cette date, je promets payer à Louis Terroux, ou au porteur, au lieu de ma résidence, en cette ville, cent vingt-cinq livres, courant, prix de vaches, moutons et porcs bons, sains et marchands, et la balance, s'il y en a une, en blé, au prix courant, pour valeur reçue.

Montréal, 17 Août, 1849. HARRISON LYMAN.

FORMULE DE BONS OU COMPTES DÛS.

Québec, 6 *Septembre*, 1849.

Dû à Jean Lévesque, ou ordre, cinq livres dix schelins, courant, payables en marchandises de mon magasin, à demande, pour valeur reçue.

D. C. LEPROHON.

£5 10 0.

Québec, 13 *Septembre*, 1849.

Bon à Horace Moffatt, ou au porteur, pour neuf livres deux schelins et quatre deniers, courant, avec intérêt, pour valeur reçue.

£9 2 4. W. R HALDER.

Montréal, 13 *Septembre*, 1849.

A un jour de cette date, je promets payer à William Jordan, ou à son ordre, dix-sept livres, quatre schelins et deux deniers, courant, avec intérêt, pour valeur reçue.

£17 4 2. CHARLES TASSÉ.

FORMULE DE COMPTES D'ACHAT.

Montréal, 1*er Septembre*, 1849.

M. Joseph Valois

A acheté de Guillaume S. Vallée et Cie.

Nos. 1	10 pces, 350 verges, Coton blanc à Chemises,	à	6d.....£	8	15	0
19	2 " 60 " Janette Croisée	à	6¾d.....	1	13	9
4	1 " 35 " Toile à Draps	à	2s. 1d.....	3	12	11
29	½ Douz. 9-4 Schâles careautés fins	à	105s.	2	12	6
	½ " Mouchoirs de Batiste fine	à	12s.	0	6	0
4	6 Paires Couvertures de Laine	à	10s.	3	0	0
	3 Douz. Collets de Toile	à	8s.	1	4	0
			£	21	4	2

Reçu paiement,

GUIL. S. VALLÉE ET CIE.

FORMULE DE COMPTES (PAR LIVRES.)

Messrs. Charles Jones et Cie.

Doivent à Louis Collard,

1849.					
Sept. 1	Pour 31 Pces Indienne rayée	à 18s 6d.....£	28	13	6
" 16	" 1 " 15 Verges, Casimir noir fin	à 8s. 9d.....	6	11	3
Oct. 23	" 1 Douz. Bretelles 3s 6d., 5s. 6d.	et 6s. 3d.....	0	15	3
Nov.14	" ½ " Casquettes de Drap pour Enfans	19s.....	0	9	6
Déc. 8	" 1 " Bas de Femmes, Laine d'Agneau	21s. 3d.....	1	1	3
"	" 1 " Demi-Bas tricottés, pour Hommes,	12s	0	12	0
"	" 1 Paire Gants de Vison, livrée d'après ordre écrit,.....		0	17	6
"	" 1 Veste de Satin noir pour Mr. C. Jones.....		1	5	0
		£	40	5	3

Reçu le montant,

LOUIS COLLARD.

Montréal, 10 Décembre, 1849.

Compte de Ventes faites par F. H. Lacombe, au compte de James Peck.

1849.	JOUR DU MOIS.	Nos.	DESCRIPTION DES ARTICLES.	PRIX. s.	PRIX. d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Juin.	4	9	1 Pce. 52½ Vges. Drap d'Orléans,.....	2	3	5	18	2			
	"	3	10 Douz. Cols de Fantaisie,.....	11	3	5	12	6			
	"	1	4 Schâles de Laine du Thibet,.....	15	0	3	0	0			
									14	10	8
Juil.	10	621	1 Pce. 31½ Vges. Basin,.....	2	6	3	18	9			
"	"	3552	1 " 25 " "	2	2	2	14	2			
"	13	423	1 " 37½ " Taffetas, ...	3	1	5	15	8			
"	"	3045	1 " 35½ " Serge Croisée,.....	1	10	3	5	1			
"	21		12 ⅝ Schâles Brochés,.....	4	1	2	9	0			
"	"		4 Pces. 28 Mouchoirs de Soie des Indes,	1	3½	1	16	2			
"	"		8 " 56 " "	1	2	3	5	4			
"	"		3 ⅝ Nappes de Toile Ouvrée,.....	3	9	0	11	3			
									23	15	5
									38	6	1
1849.			DÉPENSES.	s.	d.						
			Transport, Poste, etc.,.....	3	2						
Août	6		Commission sur le montant des ventes (5 pour cent),.....	38	3				2	1	5
			Produit (ou Provenu) net,.....					£	36	4	8

(Sauf erreur.)

Montréal, 6 Novembre, 1849. F. H. LACOMBE.

Dt. Jacques Lefrançois en Compte courant avec Pierre Taché. *Av.*

1849.			£	s.	d	1849.			£	s.	d.
Juin,	6	A la Marchandise par compte rendu,....	21	7	3	Juin,	8	Par paiement à cmpte.	20	0	0
"	11	Do	1	19	9	"	14	" Ordre sur H. Smith pour Meubles,.....	31	2	9
"	18	" paiement par votre bon,.....	17	2	6	Juil.,	25	1 paire de demi-Bottes pour moi-même,..	0	15	0
Juil.	5	" Divers par compte rendu, ...	8	10	4	"	26	1 Chapeau de Castor pour G. Pitre, mon Commis, ...	1	0	0
"	11	" 75 qrts Farine à 20s.	75	0	0	"	31	Balance portée à nouv. compte, ...	71	2	1
		£	123	19	10			£	123	19	10
1849. Juil.	31	A balance d'ancien compte,..... £	71	2	1						

(Sauf erreur.)

Montréal, 31 Juillet, 1849. PRE. TACHÉ.

LETTRE DE CARGAISON.

Montréal, 24 *Juillet*, 1849.

Embarqués par Leblanc, Grenier et Cie., à bord du bateau à vapeur *Passport*, M. Julius Holmes, Capitaine, les articles sous-mentionnés, en bon état et condition, marqués et numérotés, comme à la marge, lesquels doivent être délivrés pareillement en bon état et condition, (sauf seulement les périls de la navigation), au port de Toronto, à William H. Laurie, ou à ses procureurs ou substituts, en par lui ou eux, payant le fret, au taux de 2s. 6d. par quintal. En foi de quoi, le Capitaine ou le Commis du dit bateau à vapeur *Passport* a signé deux Lettres de Cargaison, de cette teneur et de cette date, l'une desquelles étant effectuée, l'autre deviendra nulle.

MARQUES ET NOS.	NOS. PCS.	DESCRICTION DES BALLOTS.	POIDS.			CHARGES DES NAVIGATEURS.						
						TAUX.		MONT.		EXTENSION.		
						s.	d.	s	d.	£	s.	d.
W. H. L. 3 W. H. L. + W. H. L. 8	5 1 1	Caisses Marchandises sèches, Balle Coton jaune, ... Tierçon Quincaillerie,.....	21	56	0	2	6	53	9	2	13	9
A. B. 1	4	Caisses Hardes faites,.....	4	0	0	2	6	10	0	0	10	0
B. H. R. 4	2	Caisses Livres, ...	3	0	0	2	6	7	6	0	7	6
J. M.	2	Douzaines Chaises de Fantaisie à.....				7	6	15	0	0	15	0
								£		4	6	3
		Julius Holmes, Capitaine.										

Reçu paiement.

LEBLANC, GRENIER ET CIE.

Montréal, 4 Août, 1849.

Par CHARLES WALKER,
de Toronto.

FACTURE POUR L'EXTÉRIEUR.

Facture de divers articles mis par moi à bord du navire *Ste. Claire*, Capitaine James Traver, pour Halifax, consignés à Charles Vallée, pour être vendus à mon compte et à mes risques.

		£	s.	d.
75 Quarts fine Fleur de Farine.....	à 25s.	93	15	0
20 " Lard de Table	à 45s.	45	0	0
17 " Bœuf.....	à 40s.	34	0	0
4 " Fromage, 350, 345, 342, 339 lbs.				
Poids total, brut-et-ort, des 4 quarts, 1376 lbs.				
Tare, 19 lbs. chacun..... 76				
Poids net..... 1300	à 5½d.	29	15	10
2 Caisses, 20 Pces, Etoffe Grise, 620 Verges.....	à 2s. 3d.	69	15	8
—Frais:—				
Transport et Tonnellerie	£0 17 6			
Assurance pour £272 6 6 à ½ pour cent.....	1 7 3	2	4	9
	£	274	11	3

Montréal, 16 Juillet, 1849.

FACTURE POUR L'INTÉRIEUR.

Facture de divers articles mis à bord du bateau à vapeur *Rowland Hill*, David Hall, Maître, par Jean Lévesque, du Nouveau-Brunswick, à moi consignés, pour être vendus à ses compte et risques et aux miens conjointement.

				£	s.	d.
No. 1	2 Caisses, 105 Pces, Indienne Fleurie.....	à 18s. 9d.		98	8	9
	1 " 10 " Drap noir Superfin, 135 verges.....	à 17s. 6d.		118	2	6
" 5	2 " 48 " Satinette, 755½ verges.....	à 3s. 9d.		141	13	2
	1 Balle 8 " Flanelle rouge, 350 verges.....	à 1s. 3d.		21	17	6
	2 " 78 " Coton à Chemises, 2302 verges.....	à 4½d.		43	3	3
	—Frais:—					
	Transport du magasin au quai,.....	£0 1 6				
	Assurance pour £423 5 2 à ¼ pour cent.....	1 1 2		1	2	8
			£	424	7	10

J. L.

Montréal, 2 Août, 1849.

BILLETS

Date.	No.	Par qui tirés.	A qui payables.	Pour quoi.
1849				
Juil. 20	1	Louis Pelletier.....	J. B. Telfer.....	Turcotte et St. Jean...
Août 4	2	J. H. Sparr.....	do	Pour Balance de compte.
" 9	3	Paul Longpré.....	Stephen Miller et Cie.	Pour argent et effets...

Les comptes de Billets Recevables et de Billets Payables sont ordinairement couchés, les uns que pour les autres.

BILLETS

Date.	No.	Par qui tirés.	A qui payables.
1849			
Juillet 20	1	John W. Laird.....	François Latour.....
" 25	2	Charles Fournier.....	Williams et Thayer.....
	3		
Août 7		Etienne Dubois.....	Joseph Ouimet.....

Quand les affaires ne sont ni étendues ni compliquées, la dernière formule pourra être

PAYABLES.

Temps.	Jan.	Févr	Mars	Avrl	Mai.	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Montant.			A qui payés.
	31	28	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	£	s.	d.	
	1850															
6 mois.	20	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	120	10	9	
3 "	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	4	..	31	17	6	
2 "	..	..	..	..	..	..	..	..	..	9	..	..	26	5	0	

uns à un des bouts du livre, et les autres à l'autre : on règle de la même manière, tant pour les

RECEVABLES.

Pour quoi.	Temps.	Quand dus.	Montant.			A qui payés.
			£	s.	d.	
Doucet et Leblanc	3 mois,	Octobre 20	63	9	0	
Pour argent et effets	4 "	Novembre 25	79	15	0	
		1850				
Marchandises	6 "	Février 9	105	6	4	

aussi convenable que toute autre, et on pourra l'adopter, si on le juge à propos.

FORMULE D'UN LIVRE DE FACTURE.

Le Livre de Facture doit être réglé d'un double jeu ou agrégat de colonnes pour recevoir les sommes d'argent en £ s. d., d'après la forme ou formule de la page suivante. Le marchand peut se servir d'un tel livre à l'effet de montrer les copies de Comptes et Factures de marchandises achetées pour son compte;—de montrer les Factures des marchandises embarquées ou expédiées pour être vendues à son compte;—de montrer les Factures de marchandises reçues pour son compte et celui d'autres personnes conjointement, et de montrer les Factures des marchandises embarquées pour être vendues par un autre pour son compte et pour le sien. Lorsque les affaires sont étendues et compliquées, il serait utile, sinon nécessaire, d'avoir deux livres distincts, pour inscrire les Factures des marchandises reçues du Dehors, et celles des marchandises envoyées à l'Extérieur; mais quand les affaires ne sont pas telles, et s'il ne s'agit que du commerce intérieur, il est probable qu'on n'aura besoin que d'un seul livre pour se rendre compte du tout. Pour ceux qui font des affaires multipliées, et qui reçoivent un grand nombre de Factures et de Comptes détaillés, l'expérience a appris qu'il leur est nécessaire d'adopter le plan de coller tous ces documens sur les feuilles d'un livre blanc tenu exprès. Quand ces documens sont ainsi arrangés, ils forment, dans le fait, un Livre de Factures, d'où peuvent être transcrits, ou transportés dans le Journal, tous les Débits et Crédits, lorsque le cas, et selon que le cas l'exige. Cette transcription peut se faire tous les jours, toutes les semaines, ou tous les mois, suivant le plaisir ou la commodité de la partie intéressée.

No.	Montréal, 2 Août, 1849.	£	s.	d.	£	s.	d.
	MM. Allen et Johnson Ont acheté de Jean A. DeMontigny,						
1	20 Pièces Indienne fine, 613 verges, à 1s. 6d....	45	19	6			
7	2 " " ramagée, 56 " à 7d....	1	12	8			
9	6 " Coton barré, 168 " à 6¾d...	4	14	6			
665	1 " Serge croisée 28½ " à 4s.	5	14	0			
701	1 " " " 32 " à 2s. 6d....	4	0	0			
	1 " Flan. de Salisbury 23 " à 1s. 11d...	2	4	1			
	1 " Toile écrue 31 " à 7d....	0	18	1			
19	1 " Jeannette rayée 30 " à 6¾d...	0	16	11			
	2½ Doz. Tabliers de Laine à 11s.	1	7	6			
	2 " Bonets de Velours pour enfans à 15s.	1	10	0	68	17	3
	Réglé par un Billet à 4 mois.						
	Montréal, 3 Août, 1849.						
	MM. Allen et Johnson Ont acheté de H. B. Perrault et Cie.,						
509	1 Pce. Casimir noir Superfin, 13 Vges, à 10s. 9d.,	6	19	9			
	4 " Coton à Draps blanchi, 140 " à 8½d.,	4	19	2			
3	2 1/12 Douz. Chemises de coton à devans de toile, etc.,..... à 70s.....	9	18	4			
	1 " Gants de Cabron pour Dames, 32s. 6d.,	1	12	6			
	1 " " de Fil pour Messieurs, 10s.....	0	10	0	23	16	9
	Il n'y a pas de temps spécifié pour ce compte.						
	Montréal, 4 Août, 1849.						
	MM. Allen et Johnson Ont acheté de Jacques Marchand,						
1173							
97	1 Pce. Drap noir Superfin, 12 Vges. à 21s. 3d.,	12	15	0			
	1 " " olive, 15 " à 11s. 3d.,	8	8	9			
5	20 " Coton à Chemises, 820 " à 5d.,	17	1	8			
	1 " Mousseline Claire, 41 " à 10d.,	1	14	2	39	19	7
	Chargé dans le livre à 6 mois.				£132	13	7

Les achats ci-dessus, lorsqu'ils auront été portés au Journal, présenteront l'aspect suivant. (Voyez Journal, page suivante.)

JOURNAL.

Jeudi, 2 *Août*, 1849.

Marchandise *Dt.* à Divers:	132	13	7			
A Jean A. DeMontigny, par Effets, comme par le Livre de Factures, (page 1),.....				68	17	3
" H. B. Perrault et Cie., par Marchandises, comme par Livre de Factures (page 1) 3 Août,.....				23	16	9
" Jacques Marchand, par Marchandises, comme par Livre de Factures (page 1) 4 Août,.....				39	19	7
Preuve,.....	£132	13	7	£ 132	13	7

Le montant collectif des Débits (ou Dettes), tel que montré sur cette page, est de £132 13s. 7d., et le montant collectif des Crédits, tel que montré dans les colonnes de la droite, est le même. En plaçant toutes les Dettes, *(Dt.)* dans les colonnes de gauche, et tous les Crédits *(Av.)* dans les colonnes de droite, dans le Journal, on peut, en additionnant, ou posant la somme totale des uns et des autres, comme dans l'exemple ci-dessus, constater si l'ouvrage a été fait correctement.

PETITE CAISSE, OU PETIT COMPTANT.

Le livre destiné à la tenue de ces comptes doit être réglé à la manière des pages suivantes, et les titres doivent être inscrits ainsi qu'ils y paraissent, en grande écriture, au haut des pages respectives, avec le mot *Doit* à la gauche, et le mot *Avoir* à la droite. (Voyez formule.)

Les recettes d'argent doivent être inscrites, ou entrées, dans les colonnes du débit, et les déboursés dans les colonnes du crédit, et balancés chaque fois.

Avant de balancer, la somme totale des recettes (ou de l'argent reçu) pour la journée, doit être portée au côté du débit, et la somme totale des déboursés (ou de l'argent dépensé ou payé) au côté du crédit des colonnes mensuelles, dans votre livre de la Petite Caisse, lesquelles doivent être balancées tous les mois. Si vous adoptez ce Livre de Caisse, si propre à vous épargner du travail, avec les colonnes mensuelles, il ne vous sera pas nécessaire de tenir séparément un livre de Caisse Mensuelle ; mais dans quelques cas, particulièrement pour un commerce très étendu, il vaudra autant tenir un Livre de Caisse Mensuelle distinct du Livre de la Petite Caisse. Pourtant, j'introduirai les deux formules, et je laisse à chacun la liberté du choix.

Dt. PETITE CAISSE.

1849.		£	s.	d.	£	s.	d.
Août 4..	A D. Perrin, pour argent payé à compte,.....	21	11	3			
" "	" la Banque de Montréal, pour mon Billet escompté, temps 90 à 93 jours,.....£125 0 0 Escompte, à 6 pour cent,..... 1 18 8	123	1	4			
" "	" la Marchandise, pour effets vendus aujourd'hui, argent comptant,.....	19	8	7	164	1	2
	£	164	1	2			
" 6..	A Balance en mains,.....	121	18	6			
" "	" Marchandise, pour divers articles vendus aujourd'hui, au comptant,.....	13	11	3	13	11	3
	£	135	9	9			
" 7..	A Balance en mains,.....	81	13	3			
" "	" Thomas Jones, par argent pour paiement de son compte,.	1	5	0			
" "	" François Richelieu, par argent pour un Harnais monté en argent,.....	6	5	0			
"	" John Allen, par argent en partie de paiement d'un Billet que j'ai de lui,.....	23	0	0			
" "	" Lyman et Morand, par paiement à compte,.....	17	10	0			
" "	" Marchandise, pour effets vendus aujourd'hui, comptant,.	7	9	11	55	9	11
		137	3	2			
	Porté à l'autre part,.....£	....	..	..	233	2	4

PETITE CAISSE.

Av.

1849.		£	s.	d.	£	s.	d.
Août 4..	Par paiement à H. B. Perrault et Cie., à compte,.....	5	7	6			
	" paiement de mon Billet en faveur de Boyer et Peltier,..	27	10	3			
	" paiement à John Campbell, pour thé et sucre,.....	9	4	11	42	2	8
" 6	Balance en mains portée à nouveau compte,.....	121	18	6			
	£	164	1	2			
" 6..	Par paiement à J. P. Roy, pour 15 verges de Satin noir, à 6s. 3d.,.....	4	13	9			
" "	" paiement du port d'une lettre de J. L. Paré,.....	0	1	8			
" "	" payé à Samuel Smith, pour épiceries, en plein,.....	4	1	1			
" "	" payé à J. N. Leblanc, pour un Habit de drap superfin pour moi-même,.....	5	0	0			
" "	" pour une Veste de satin noir,.....	1	5	0			
" "	" payé à Louis A. Dorion, pour 6 Chaises d'acajou, à 25s.	7	10	0	22	11	6
" "	" prêté à Antoine Vigier, pour être rendu dans trois jours,	31	5	0			
" 7..	Balance en mains portée à nouveau compte,.....	81	13	3			
	£	135	9	9			
" 7..	Par paiement à Wm. Shaw, pour avoir préparé mon magasin, ...	9	15	6			
" "	" payé à Louis Marchand, une balance à lui due, à compte	73	2	9			
" "	" payé à Jean H. Lemoine, pour un Cheval roux de 6 ans, garanti sain,.....	20	0	0			
" "	" payé à Samuel Jones, pour raccommodage des bottes de M. Allen,.....	0	3	9	103	2	0
" 8..	Balance en mains portée à nouveau compte,.....	34	1	2			
		137	3	2			
	Porté à l'autre part,.....£	.....	.....	.....	167	16	2

Dt. PETITE CAISSE.

1849.		£	s.	d.	£	s.	d.
	Au montant des Colonnes mensuelles de l'autre page (page 1)	....	..	..	233	2	4
Août 8..	A la Balance de l'autre part,.....	34	1	2			
" "..	" Billets Recevables, pour paiement par Charles Jordan de son Billet,.....	27	11	3			
" "..	" Intérêt reçu sur le susdit Billet de C. Jordan,.....	2	10	0			
" "..	" Marchandise pour effets vendus aujourd'hui, argent comptant,.....	28	2	3	58	3	6
	£	92	4	8			
" 9..	A Balance en mains,.....	24	17	3			
" "..	" Denis B. Sénécal, par argent payé à compte, ...	17	12	6			
" "..	" Marchandise, pour effets vendus aujourd'hui, au comptant, ...	13	19	7	31	12	1
" "..	" Antoine Vigier, par argent emprunté, comme par ce Livre de Caisse du 6 Août, ...	31	5	0			
	£	87	14	4			
" 10..	A Balance en mains,.....	32	11	10			
" "..	" Marchandise, pour effets vendus aujourd'hui, comptant,.	16	10	7	16	10	7
	£	49	2	5			
" 11..	A Balance en mains,.....	45	14	8			

NOTE.—Le compte du comptant doit être examiné et balancé chaque soir; car il pourra arriver, même avec des teneurs de livres soigneux et expérimentés, qu'il se trouvera quelque erreur dans le calcul du comptant: si on laisse passer plusieurs jours sans examiner le compte, il deviendra impossible de se rappeller les différentes sommes qui ont été reçues et déboursées. Mais si vous balancez le compte journellement, non seulement vous découvrirez les erreurs, s'il y en a, mais vous pourrez aller à leur source, les corriger, et vous épargner des pertes. Le côté du crédit, ou de l'avoir du compte comptant ne peut jamais montrer plus que le côté du débit, à moins qu'il n'y ait erreur; car vous couchez toujours le montant de l'argent reçu du côté du débit, et le montant déboursé du côté du crédit, et il ne peut pas arriver que vous payiez plus que vous n'avez reçu.

PETITE CAISSE.

Av.

1849.		£	s.	d.	£	s.	d.
	Par montant transporté de la page 1 des Colonnes mensuelles	....	....	....	167	16	2
Août 8..	" paiement à Charles Têtu, pour marchandises (voir facture)	41	2	5			
" "..	" payé à Louis Morin, à compte pour ses services comme Commis dans notre magasin,	15	0	0			
" "..	" payé à John Stephens, pour solde de services dans notre magasin jusqu'à ce jour,	11	5	0	67	7	5
" 9..	" Balance en mains portée à nouveau compte,	24	17	3			
	£	92	4	8			
" 9..	Par paiement pour marchandise (voir facture),	29	7	6			
" "..	" Billets Payables, pour paiement de mon Billet à François Papineau,	25	0	0			
" "..	" Intérêt Payable pour intérêt sur le Billet susdit,	0	15	0	55	2	6
" 10..	" Balance en mains portée à nouveau compte,	32	11	10			
	£	87	14	4			
" 10..	Par paiement à Ovide Richer, en plein, comme par son reçu de cette date,	3	7	9	3	7	9
" 11..	" Balance en mains portée à nouveau compte,	45	14	8			
	£	49	2	5			

Note.—Dans l'exemple, sur la première page du Livre de Caisse, vous verrez qu'un des articles du côté du débit est un Harnais monté en argent vendu à François Richelieu, le 7 Août, £6 5 0. Ceci donne occason de remarquer que, généralement parlant, le plan le plus commode est de tenir tout l'argent reçu durant le jour, dans le tiroir à la monnaie de change, jusqu'au soir ; de compter alors l'argent que vous avez reçu dans le cours de la journée, et d'en coucher toute la somme par écrit comme formant le montant des ventes. C'est la pratique générale chez les marchands détailleurs (et une très bonne pratique aussi) d'avoir un petit brouillard, ou de se servir d'une ardoise, pour y coucher par écrit chaque vente faite, ne fût-elle que d'un sou, et d'en transporter, le soir, le mantant total dans le Livre de Caisse.

N. B.—La différence entre le côté du débit (*Dt.*) et celui du crédit (*Av.*) de votre compte comptant doit toujours être égale au montant de l'argent en caisse; si ce n'était pas le cas, il y aurait eu erreur.

CAISSE MENSUELLE.

Les recettes et les dépenses d'argent sont transcrites journellement du livre de la Petite Caisse dans celui de la Caisse Mensuelle, et en transcrivant, on transporte la somme totale des débits pour le mois au côté du débit, et la somme totale des crédits au côté de l'avoir du compte de la Caisse ou de l'argent comptant, dans le Grand-Livre.

Ce livre de Caisse doit être balancé tous les mois, et s'il n'y a pas d'erreur, la balance concordera avec celle du dernier jour de la Petite Caisse; et au temps où l'on balancera les livres, les dernières balances de ces livres et la balance du compte de Caisse dans le Grand-Livre, concorderont, et cette balance concordera avec l'argent en mains, ou comptant.

NOTE.—Il est souvent difficile de faire comprendre aux commençans la convenance de débiter la Caisse lorsqu'elle reçoit, et de la créditer lorsqu'elle paie.

Cette difficulté pourra disparaître, quand on leur aura expliqué que Caisse, ici synonyme de coffre-fort, boîte, armoire, etc., signifie l'argent comptant, en quelque lieu qu'il soit. C'est le contenant à la place du contenu. Or, si j'ai placé tout l'argent que j'ai reçu dans une certaine caisse, je pourrais dire en tout temps, par mes livres, combien il y en avait, si je l'ai débitée de toutes les sommes que j'y ai mises, et créditée de toutes celles que j'en ai ôtées. Toutes les fois que je reçois de l'argent, je le mets en quelque lieu, ou dans quelque chose, et j'appelle ce lieu ou cette chose, Caisse, et je la débite du montant que j'y place, de même que je débiterais une personne à qui je mettrais de l'argent dans les mains pour sûre-garde. Et de même, toutes les fois que je tire de l'argent du lieu où je le tiens, et le dépense, j'en mets le montant à l'avoir de la Caisse. Ainsi la différence entre les côtés du débit et de l'avoir au compte de Caisse ainsi tenu, montre combien j'ai d'argent comptant.

FORMULE DU LIVRE DE CAISSE MENSUELLE.

Dt. — *Av.*

1849		Folio.	£	s.	d.	1849		Folio.	£	s.	d.
Août, 4	A Divers.....	1	164	1	2	Août, 4	Par Divers	1	42	2	8
" 6	" Marchandise.....	1	13	11	3	" 6	" do	1	22	11	6
" 7	" Divers.....	1	55	9	11	" 7	" do	1	103	2	0
" 8	" "	2	58	3	6	" 8	" do	2	67	7	5
" 9	" "	2	31	12	1	" 9	" do	2	55	2	6
" 10	" Marchandise.....	2	16	10	7	" 10	" Paiement à Ovide Richer.....		3	7	9
	NOTE. — Nous dirons que c'est la somme totale de l'argent reçu pour le mois d'Août.		339	8	6		NOTE.—Ceci est le montant déboursé.....		293	13	10
						" 11	" Balance en mains.		45	14	8
		£	339	8	6			£	339	8	6

1849		£	s.	d.	1849		£	s.	d.
Sept. 4	A balance en mains....	45	14	8	Sept. 4	Par			
" 5					" 5				
" 6					" 6				
" 7					" 7				

CAISSE MENSUELLE.

Lorsque ce qui précède aura été porté mensuellement au Grand-Livre, il en résultera l'aspect suivant :

GRAND-LIVRE.

Dt. **Caisse.** *Av.*

		Folio.	£	s.	d.			Folio.	£	s.	d.
Août, 1849	A Divers, par argent.....	B 1	339	8	6	Août, 1849	Par Divers, par argent comptant..	B 1	293	13	10
Sept. "	" do do	1	423	4	1	Sept. "	" do do	1	301	9	6
Oct. "	" do do	1	61[illegible]	6	[illegible]	[illegible]ct. "	" do do	1	402	10	9
						[illegible]ût, 1850	Balance en [illegible]		377	4	9
		£	1374	18	10			£	1374	18	10
Août, 1850	A Balance en mains		377	4	9	Août, 1850	Par				

Pour expliquer plus clairement la méthode ci-dessus de porter les comptes, chaque mois de votre livre de Caisse à votre Grand-Livre, supposons pour exemble que vos recettes pour le mois d'Août sont de £339 8 6, et vos déboursés de £293 13 10, la différence entre cette dernière somme et celle que vous avez reçue, d'après votre compte de Caisse, estde £45 14 8. C'est le montant de l'argent en mains qui est placé au côté du crédit du livre de Caisse, pour balancer votre compte de Caisse pour le mois. Alors, le 4 Septembre, vous commencez le second mois, et vous faites la Caisse *Dt.* au montant en mains, comme on le voit dans le livre de Caisse. Vous devez observer la même règle, lorsque vous balancez votre Grand-Livre, à la fin de l'année. J'ai introduit Septembre et Octobre dans le Grand-Livre ci-dessus, pour expliquer le systême de ne transporter que mensuellement de votre livre de Caisse au compte du comptant dans votre Grand-Livre. (Voir Formule ci-dessus.)

NOTE.—Si vous adoptez la formule ci-dessus pour votre Grand-Livre, le compte de Caisse prendra quatorze lignes pour l'année ; mais si, d'un autre côté, vous adoptez la formule que j'ai introduite dans ma suite de livres, et qui consiste à n'inscrire que le montant et le folio, il ne faudra que huit lignes. Libre à vous donc de choisir.

CHANGE.

Le Change est l'acte de payer ou de recevoir de l'argent d'un pays pour son équivalent en argent d'un autre pays, au moyen de Lettres de Change. Cette opération comprend donc et la réduction des Monnaies et la négociation des Billets ou Lettres de Change ; elle détermine la valeur comparative des cours de différents pays, et montre comment les dettes étrangères, ou extérieures, sont payées, et les remises faites d'un pays à un autre, sans le risque, la peine, ou le coût du transport de l'argent en barre ou monnayé. Une Lettre de Change est un ordre écrit pour le paiement d'une certaine somme d'argent dans un temps fixé. C'est un contrat mercantile dans lequel quatre individus sont ordinairement intéressés, savoir :—

Premièrement,—Le Tireur, qui reçoit la valeur, et qui est aussi appelé le vendeur ou négociateur de la Lettre.

Secondement,—Le Débiteur, résidant en un lieu éloigné, sur lequel la Lettre est tirée, et qui est appelé Accepteur, s'il accepte la Lettre, ou, en d'autre termes, s'oblige à en payer le montant, à échéance.

Troisièmement,—L'individu qui donne la valeur pour la Lettre, et qu'on appelle Acheteur, Preneur, Payeur.

Quatrièmement,—L'individu auquel, ou à l'ordre duquel le paiement doit être fait, et qui peut, en endossant la Lettre, la transporter à une autre personne.

Il se fait beaucoup de paiemens mercantiles par des Lettres de Change qui passent d'une main à une autre, jusqu'à ce qu'elles soient dues, comme l'or ou l'argent monnayé, et la personne qui, en tout temps, a une Lettre de Change en sa possession, en est appellée le Porteur.

Pour transporter une Lettre de Change payable à ordre, la personne à qui le paiement doit être fait, doit exprimer son ordre de le faire à une autre personne, et elle exprime cet ordre, en endossant, ou écrivant son nom au dos de la Lettre, ou du Billet.

L'endossement peut être simple ou spécial. L'apposition seule du nom de l'endosseur constitue l'endossement simple, lequel rend la Lettre transportable ou négociable par simple livraison ou remise. L'endossement spécial est l'ordre de payer à tel ou tel individu en particulier, lequel doit aussi endosser la Lettre, s'il veut la négocier. Un endossement simple, ou *en blanc*, peut toujours être rempli par le nom d'un individu quelconque, et devient alors spécial. Tout individu peut endosser une Lettre de Change, et tout endosseur, aussi bien que l'accepteur, devient garant du paiement, et peut être poursuivi pour le montant.

En calculant le temps où une Lettre de Change payable après date devient due, le jour auquel elle est datée ne compte pas; quand le temps est exprimé en mois, il faut entendre des mois de Calendrier; et quand un mois est plus long que celui qui le suit, la règle est de ne pas passer, dans le calcul, à un troisième mois: par exemple, si une Lettre de Change est

datée du 28, du 29, du 30 ou du 31 de Janvier, et payable un mois après sa date, l'échéance a également lieu le dernier de Février. Une Lettre de Change peut être endossée en tout temps, même après que le jour du paiement est passé. Si le porteur d'une Lettre de Change meurt, ses exécuteurs testamentaires peuvent endosser la Lettre, mais en le faisant, ils deviennent responsables du paiement personnellement, et non comme exécuteurs testamentaires.

Une Lettre de Change payable au porteur est transportée par simple livraison et sans endossement.

Les Lettres de Change, etc., doivent être présentées pour acceptation, ainsi que pour paiement, durant les heures ordinaires d'affaires.

La manière ordinaire d'accepter une Lettre de Change est d'écrire son nom au bas, ou en travers, avec le mot "accepté."

Lorsque l'acceptation ou le paiement a été refusé, le porteur de la Lettre doit en donner avis régulièrement et immédiatement à toutes les parties auxquelles il se propose de recourir pour être payé ; faute de quoi, elles ne seraient pas tenues au paiement.

Quant à la manière dont les avis de non-acceptation ou de non-paiement doivent être donnés, elle n'est pas la même pour l'Intérieur que pour l'Extérieur.

S'il s'agit de Lettres de Change pour l'Extérieur, ou l'Etranger, un protêt est indispensablement nécessaire : alors, un Notaire Public se présente avec la Lettre, et demande ou acceptation, ou paiement (suivant le cas,) et s'il y a refus, il dresse un instrument appellé Protêt, exprimant que l'acceptation, ou le paiement, (suivant le cas,) a été demandé et refusé, et que le porteur de la Lettre de Change a intention de recouvrer tous les dommages qu'il pourra souffrir en conséquence. Cet instrument est admis dans les pays étrangers comme preuve légale du fait.

Le Protêt sur une Lettre de Change pour l'Extérieur doit être envoyé aussitôt que possible; et si c'est pour refus ou défaut de paiement, la Lettre doit être envoyée avec le Protêt.

Un Protêt n'est pas absolument nécessaire pour donner droit au porteur d'une Lettre de Change pour l'Intérieur, d'en recouvrer le montant du tireur ou de l'endosseur ; il lui suffit d'avertir par lettre ou autrement, que l'acceptation ou le paiement (selon le cas,) a été refusé, et qu'il n'a pas intention de faire crédit au débiteur.

Si la personne qui doit accepter s'est cachée, ou ne peut être trouvée au lieu mentionné dans la Lettre, il faut qu'il soit fait un protêt et qu'il soit donné un avis, de la même manière que si l'acceptation avait été refusée.

On a pour ordinaire, de crainte d'accident ou de méprise, de tirer trois copies d'une Lettre de Change pour l'Extérieur, et de les envoyer par différentes voies. On les nomme Première, Seconde, ou Deuxième, et Troisième de Change, et quand l'une d'elles a été payée, les deux autres deviennent nulles.

Quand l'acceptation a été refusée, et que la Lettre a été renvoyée par protêt, une action peut être intentée immédiatement contre le tireur, quand même le temps régulier du paiement, ou l'échéance, ne serait pas arrivé. Dans ce cas, sa dette est censée contractée et payable du moment que la Lettre de Change est tirée.

TABLES D'INTÉRÊT À SIX POUR CENT.

(DRESSÉES AVEC BEAUCOUP DE SOIN.)

MONTRANT L'INTÉRÊT DEPUIS CINQ CHELINS JUSQU'À £1250 0s. 0d.

MONTANT En £ s.	INTÉRÊT, 1 Mois.	INTÉRÊT, 2 Mois.	INTÉRÊT, 3 Mois.	INTÉRÊT, 4 Mois.	INTÉRÊT, 5 Mois.	INTÉRÊT, 6 Mois.	INTÉRÊT, 7 Mois.	INTÉRÊT, 8 Mois.	INTÉRÊT, 9 Mois.	INTÉRÊT, 12 Mois.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
0 5	0 0 0½	0 0 0¾	0 0 1¼	0 0 1¼	0 0 1¾	0 0 1¾	0 0 2½	0 0 2½	0 0 3	0 0 3¾
0 10	0 0 0¾	0 0 1¼	0 0 2	0 0 2½	0 0 3	0 0 3½	0 0 4¼	0 0 4¾	0 0 5¼	0 0 7¼
0 15	0 1¼	0 0 2	0 0 2¾	0 0 3½	0 0 4¾	0 0 5½	0 0 6¼	0 0 7¼	0 0 8¼	0 0 11
1 00	0 1¾	0 0 2½	0 0 3½	0 0 4¾	0 0 6	0 0 7¼	0 0 8¾	0 0 9¾	0 0 11	0 1 2½
1 5	0 1¾	0 0 3	0 0 4¾	0 0 6	0 0 7½	0 0 9	0 0 11	0 1 0	0 1 1¾	0 1 6
1 10	0 1¾	0 0 3½	0 0 5¼	0 0 7¼	0 0 9	0 0 11	0 1 0¾	0 1 2½	0 1 4¼	0 1 9¾
1 15	0 2¼	0 0 4¼	0 0 6½	0 0 8¼	0 0 11	0 1 0¾	0 1 3	0 1 4¾	0 1 7¼	0 2 1¼
2 00	0 2½	0 0 5	0 0 7¼	0 0 9¾	0 1 0	0 1 2¼	0 1 4¾	0 1 7¼	0 1 9¾	0 2 4¾
2 5	0 3	0 0 5½	0 0 8¼	0 0 11	0 1 1¾	0 1 4½	0 1 7¼	0 1 9¾	0 2 0¾	0 2 8¼
2 10	0 3	0 0 6	0 0 9	0 1 0	0 1 3	0 1 6	0 1 9	0 2 0	0 2 3	0 3 0
5 00	0 6	0 1 0	0 1 6	0 2 0	0 2 6	0 3 0	0 3 6	0 4 0	0 4 6	0 6 0
7 10	0 9	0 1 6	0 2 3	0 3 0	0 3 9	0 4 6	0 5 3	0 6 0	0 6 9	0 9 0
10 00	1 0	0 2 0	0 3 0	0 4 0	0 5 0	0 6 0	0 7 0	0 8 0	0 9 0	0 12 0
12 10	1 3	0 2 6	0 3 9	0 5 0	0 6 3	0 7 6	0 8 9	0 10 0	0 11 3	0 15 0
15 00	1 6	0 3 0	0 4 6	0 6 0	0 7 6	0 9 0	0 10 6	0 12 0	0 13 6	0 18 0
17 10	1 9	0 3 6	0 5 3	0 7 0	0 8 9	0 10 6	0 12 3	0 14 0	0 15 9	1 1 0
20 00	2 0	0 4 0	0 6 0	0 8 0	0 10 0	0 12 0	0 14 0	0 16 0	0 18 0	1 4 0
22 10	2 3	0 4 6	0 6 9	0 9 0	0 11 3	0 13 6	0 15 9	0 18 0	1 0 3	1 7 0
25 00	2 6	0 5 0	0 7 6	0 10 0	0 12 6	0 15 0	0 17 6	1 0 0	1 2 6	1 10 0
50 00	5 0	0 10 0	0 15 0	1 0 0	1 5 0	1 10 0	1 15 0	2 0 0	2 5 0	3 0 0
75 00	7 6	0 15 0	1 2 6	1 10 0	1 17 6	2 5 0	2 12 6	3 0 0	3 7 6	4 10 0
100 00	10 0	1 0 0	1 10 0	2 0 0	2 10 0	3 0 0	3 10 0	4 0 0	4 10 0	6 0 0
125 00	12 6	1 5 0	1 17 6	2 10 0	3 2 6	3 15 0	4 7 6	5 0 0	5 12 6	7 10 0
150 00	15 0	1 10 0	2 5 0	3 0 0	3 15 0	4 10 0	5 5 0	6 0 0	6 15 0	9 0 0
175 00	17 6	1 15 0	2 12 6	3 10 0	4 7 6	5 5 0	6 2 6	7 0 0	7 17 6	10 10 0
200 01	0 0	2 0 0	3 0 0	4 0 0	5 0 0	6 0 0	7 0 0	8 0 0	9 0 0	12 0 0
225 01	2 6	2 5 0	3 7 6	4 10 0	5 12 6	6 15 0	7 17 6	9 0 0	10 2 6	13 10 0
250 01	5 0	2 10 0	3 15 0	5 0 0	6 5 0	7 10 0	8 15 0	10 0 0	11 5 0	15 0 0
375 01	17 6	3 15 0	5 12 6	7 10 0	9 7 6	11 5 0	13 2 6	15 0 0	16 17 6	22 10 0
500 02	10 0	5 0 0	7 10 0	10 0 0	12 10 0	15 0 0	17 10 0	20 0 0	22 10 0	30 0 0
625 03	2 6	6 5 0	9 7 6	12 10 0	15 12 6	18 15 0	21 17 6	25 0 0	28 2 6	37 10 0
750 03	15 0	7 10 0	11 5 0	15 0 0	18 15 0	22 10 0	26 5 0	30 0 0	33 15 0	45 0 0
1000 05	0 0	10 0 0	15 0 0	20 0 0	25 0 0	30 0 0	35 0 0	40 0 0	45 0 0	60 0 0
1250 06	5 0	12 10 0	18 15 0	25 0 0	31 5 0	37 10 0	43 15 0	50 0 0	56 5 0	75 0 0

MONTRANT L'INTÉRÊT DEPUIS £2 10s. 0d. JUSQU'À £1250 0s 0d.

£ s. d.	JOURS.	£ s. d.	£ s. d.	MOIS.	£ s. d.	£ s. d.	ANNÉE.	£ s. d.	£ s. d.	JOUR.	£ s. d.
2 10 0	15	0 0 1½	2 10 0	1	0 0 3	2 10 0	1	0 3 0	25 0 0	1	0 0 1
5 0 0	15	0 0 3	5 0 0	1	0 0 6	5 0 0	1	0 6 0	50 0 0	1	0 0 1¾
7 10 0	15	0 0 4½	7 10 0	1	0 0 9	7 10 0	1	0 9 0	75 0 0	1	0 0 3
10 0 0	15	0 0 6	10 0 0	1	0 1 0	10 0 0	1	0 12 0	100 0 0	1	0 0 4¼
12 10 0	15	0 0 7½	12 10 0	1	0 1 3	12 10 0	1	0 15 0	125 0 0	1	0 0 4¾
15 0 0	15	0 0 9	15 0 0	1	0 1 6	15 0 0	1	0 18 0	150 0 0	1	0 0 6
17 10 0	15	0 0 10½	17 10 0	1	0 1 9	17 10 0	1	1 1 0	175 0 0	1	0 0 7¼
20 0 0	15	0 1 0	20 0 0	1	0 2 0	20 0 0	1	1 4 0	200 0 0	1	0 0 7¾
22 10 0	15	0 1 1½	22 10 0	1	0 2 3	22 10 0	1	1 7 0	225 0 0	1	0 0 9
25 0 0	15	0 1 3	25 0 0	1	0 2 6	25 0 0	1	1 10 0	250 0 0	1	0 0 10¼
50 0 0	15	0 2 6	50 0 0	1	0 5 0	50 0 0	1	3 0 0	500 0 0	1	0 1 8
75 0 0	15	0 3 9	75 0 0	1	0 7 6	75 0 0	1	4 10 0	750 0 0	1	0 2 6
100 0 0	15	0 5 0	100 0 0	1	0 10 0	100 0 0	1	6 0 0	1000 0 0	1	0 3 4¼
125 0 0	15	0 6 3	125 0 0	1	0 12 6	125 0 0	1	7 10 0	1250 0 0	1	0 4 1¾
250 0 0	15	0 12 6	250 0 0	1	1 5 0	250 0 0	1	15 0 0	1500 0 0	1	0 5 0
500 0 0	15	1 5 0	500 0 0	1	2 10 0	500 0 0	1	30 0 0	1750 0 0	1	0 5 10¼
750 0 0	15	1 17 6	750 0 0	1	3 15 0	750 0 0	1	45 0 0	2000 0 0	1	0 6 8
1000 0 0	15	2 10 0	1000 0 0	1	5 0 0	1000 0 0	1	60 0 0	2250 0 0	1	0 7 6
1250 0 0	15	3 2 6	1250 0 0	1	6 5 0	1250 0 0	1	75 0 0	2500 0 0	1	0 8 4¼

£25 0s. 0d. À £2500 0s. 0d.

TABLES

Pour changer le Cours Sterling en Cours Actuel, et le Cours Actuel en Dollars et Cents.

Sterling.			Courant.			Dollars et Cents.		Sterling.			Courant.			Dollars et Cents.		Courant.			Dollars et Cents.		Courant.			Dollars et Cents.
£	s.	d.	£	s.	d.	$	cts.	£	s.	d.	£	s.	d.	$	cts.	£	s.	d.	$	cts.	£	s.	d.	$	cts.
0	0	1	0	0	1¼	0	2	6	0	0	7	6	0	29	20	0	0	3	0	5	1	15	0	7	00
0	0	1½	0	0	1¾	0	2¾	7	0	0	8	10	4	34	6⅔	0	0	6	0	10	2	0	0	8	00
0	0	2	0	0	2½	0	4⅓	8	0	0	9	14	8	38	94½	0	0	9	0	15	3	0	0	12	00
0	0	2½	0	0	3⅛	0	5¼	9	0	0	10	19	0	43	80	0	0	10	0	16⅔	4	0	0	16	00
0	0	3	0	0	3¾	0	6	10	0	0	12	3	4	48	66⅔	0	1	0	0	20	5	0	0	20	00
0	0	3½	0	0	4¼	0	6¼	11	0	0	13	7	8	53	3¼	0	1	3	0	25	6	0	0	24	00
0	0	4	0	0	5	0	8⅓	12	0	0	14	12	0	58	20	0	1	6	0	30	7	0	0	28	00
0	0	4½	0	0	5½	0	9¼	13	0	0	15	16	4	63	26⅔	0	1	9	0	35	8	0	0	32	00
0	0	5	0	0	6¼	0	10¼	14	0	0	17	0	8	68	13¼	0	2	0	0	40	9	0	0	36	00
0	0	6	0	0	7¼	0	12	15	0	0	18	5	0	73	00	0	2	3	0	45	10	0	0	40	00
0	0	9	0	0	10⅞	0	18	16	0	0	19	9	4	77	86¾	0	2	6	0	50	15	0	0	60	00
0	1	0	0	1	2½	0	24	17	0	0	20	13	8	82	73¼	0	2	9	0	55	20	0	0	80	00
0	2	0	0	2	5	0	48	18	0	0	21	18	0	87	60	0	3	0	0	60	25	0	0	100	00
0	3	0	0	3	7½	0	72	19	0	0	23	2	4	92	46¾	0	3	3	0	65	30	0	0	120	00
0	4	0	0	4	10	0	96	20	0	0	24	6	8	97	33⅓	0	3	6	0	70	35	0	0	140	00
0	5	0	0	6	1	1	21¾	25	0	0	30	8	4	121	66⅔	0	3	9	0	75	40	0	0	160	00
0	6	0	0	7	3½	1	45¼	30	0	0	36	10	0	146	00	0	4	0	0	80	50	0	0	200	00
0	7	0	0	8	5¼	1	70	35	0	0	42	11	8	170	33⅓	0	4	3	0	85	60	0	0	240	00
0	8	0	0	9	8½	1	94	40	0	0	48	13	4	194	67	0	4	6	0	90	70	0	0	280	00
0	9	0	0	10	11½	2	19	45	0	0	54	15	0	219	00	0	4	9	0	95	75	0	0	300	00
0	10	0	0	12	2	2	43	50	0	0	60	16	8	243	33	0	5	0	1	00	80	0	0	320	00
0	11	0	0	13	4½	2	67	60	0	0	73	0	0	292	00	0	6	0	1	20	85	0	0	340	00
0	12	0	0	14	7	2	91	70	0	0	85	3	4	340	67	0	6	3	1	25	90	0	0	360	00
0	13	0	0	15	9¾	3	15	80	0	0	97	6	8	389	33	0	6	6	1	30	100	0	0	400	00
0	14	0	0	17	0¼	3	39	90	0	0	109	10	0	438	00	0	7	0	1	40	150	0	0	600	00
0	15	0	0	18	2¾	3	63	100	0	0	121	13	4	486	67	0	7	6	1	50	200	0	0	800	00
0	16	0	0	19	5¼	3	87	200	0	0	243	6	8	973	33⅓	0	8	0	1	60	250	0	0	1000	00
0	17	0	1	0	7¾	4	11	300	0	0	365	0	0	1460	00	0	9	0	1	80	300	0	0	1200	00
0	18	0	1	1	10¼	4	35	400	0	0	486	13	4	1946	66⅔	0	10	0	2	00	400	0	0	1600	00
0	19	0	1	3	0¾	4	59	500	0	0	608	6	8	2433	33⅓	0	15	0	3	00	500	0	0	2000	00
1	0	0	1	4	4	4	86½	600	0	0	730	0	0	2920	00	0	17	6	3	50	1000	0	0	4000	00
2	0	0	2	8	8	9	73	700	0	0	851	13	4	3406	66⅔	1	0	0	4	00	2000	0	0	8000	00
3	0	0	3	13	0	14	60	800	0	0	973	6	8	3893	33⅓	1	5	0	5	00	2500	0	0	10000	00
4	0	0	4	17	4	19	46	900	0	0	1095	0	0	4380	00	1	10	0	6	00					
5	0	0	6	1	8	24	33⅓	1000	0	0	1216	13	4	4866	66⅔										

TABLES

Des Monnaies d'Or et d'Argent de différents Pays, de leurs noms, poids et valeur en argent courant d'Halifax.

MOMS DES PAYS ET DES MONNAIES.	POIDS. Gros.	Grs.	Valeur en Crs. d'Halifax. £	s.	d.
EMPIRE D'AUTRICHE :—					
Or —Souverain,	3	14	0	16	10
Double Ducat,	4	12	1	2	11
Ducat de Hongrie,	2	5¾	0	11	5¾
Argent—Couronne ou Rix Dollar,	18	1	0	4	9¾
Demi-Rix Dollar ou Florin de Convention,	9	0½	0	2	4¾
Kopfstuck ou pièce de 20 Kreutzers,	4	6½	0	0	9½
BAVIÈRE :—					
Or —Carolin,	6	5¼	1	4	9¾
Maximilien,	4	4	0	16	7
Argent—Couronne,	18	2	0	5	2¾
Rix Dollar,	17	12	0	4	8¼
Kopfstuck,	4	6½	0	0	9½
DANEMARCK :—					
Or —Ducat, courant, 1767,	2	0	0	9	0¾
Ducat, espèce,	2	5¾	0	11	4
Christiern, 1773,	4	7	1	0	1¼
Argent—Rix Dollar, 1776,	18	14	0	5	3
Rix Dollar, 1750,	17	6	0	4	8
Marc, 1776,	4	0	0	0	8½
INDES OCCIDENTALES :—					
Or —Roupie, Bombay, 1818,	7	11	1	15	5½
Roupie, Madras, 1818,	7	12	1	15	6½
Pagoda, Etoile,	2	4¾	0	8	11½
Argent—Roupie de Sicca,	7	12	0	2	4¼
Roupie de Bombay,	7	11	0	2	2½
Roupie Broche,	7	10	0	2	0½
ANGLETERRE :—					
Or —Guinée,	5	8½	1	5	6
Souverain,	5	2½	1	4	4
Argent—Couronne, 1820,	18	4	0	5	9
Schelin, 1820, 1843, (passe pour 1/3 dans le commerce,)	3	15	0	1	2½

NOMS DES PAYS ET DES MONNAIES.	POIDS. Gros.	Grs.	Valeur en Crs d'Halifax. £	s.	d.
FRANCE:—					
Or — Louis d'Or, 1786,	4	22	1	2	10½
Double Louis d'Or,	9	20	2	5	9¼
Pièce de 40 Francs,	8	7	1	18	6
Napoléon, 20 Francs,	4	3½	0	19	3
Argent—Pièce de 5 Francs,	16	1	0	4	8
Pièce de 2 Francs,	6	11	0	1	9¾
Franc,	3	5½	0	0	11¼
FRANCFORT SUR LE MAIN:—					
Or — Ducat,	2	5¾	0	11	4¼
GENÈVE:—					
Or — Sequin,	2	5¾	0	11	6
HAMBOURG:—					
Or — Ducat,	2	5¾	0	11	4¼
Argent—16 Schelins de Convention,	5	20	0	1	4¾
Rix Dollar, espèce,	18	18	0	5	3½
MILAN:—					
Or — Sequin,	2	5¾	0	11	5½
Pistole ou Doppia,	4	1¼	0	19	0
Argent—Couronne ou Ecu,	17	7¾	0	4	9½
Livre Autrichienne,	2	18½	0	0	9½
NAPLES:—					
Or — Sequin, Pièce de 2 Ducats,	1	20¼	0	7	11½
Oncetta, Pièce de 3 Ducats,	2	10¼	0	12	5½
Argent—12 Carolini,	17	15	0	4	9½
Ducat de 10 Carolini, 1818,	14	18	0	3	9½
1 Carolino,	1	11	0	0	4½
PAYS-BAS:—					
Or — Lion ou Pièce de 14 Florins,	5	7¾	1	5	2¾
Ryder,	6	9	1	10	2½
Pièce de 10 Florins,	4	7¾	1	0	0¾
Ducat,	2	5¾	0	11	4¼
Pièce de 10 Guilders,	4	8	1	0	1¾
Argent—Florin,	6	22	0	1	11½
Escalin,	3	4¾	0	0	8
Ducaton, §.	20	22	0	6	3½
Ducat ou Rix Dollar,	18	6	0	5	0¼

NOMS DES PAYS ET DES MONNAIES.			POIDS. Gros.	Grs.	Valeur en cours d'Halifax £	s.	d.
PORTUGAL :—							
	Or	—Dobraon,	34	12	8	3	6¼
		Dobra,	18	6	4	6	6
		Johannes,	18	0	4	5	3¾
		Moidore,	6	22	1	12	9¼
		16 Testons ou 1600 Reis,	2	6	0	10	7¼
		Cruzade de 480 Reis,	0	16¼	0	3	2
	Argent	—Nouvelle Cruzade,	9	1	0	3	0¼
PARME :—							
	Or	—Quadruple Pistole,	18	9	4	3	1½
		Pistole ou Doppia, 1796,	4	14	1	0	8
		De Marie Louise,	4	3½	0	19	3¾
	Argent	—Ducat de 1784,	16	11	0	4	9
		Pièce de 3 Livres,	2	8¾	0	0	7¼
		5 Livres, Marie Louise,	16	0	0	4	7¼
PRUSSE :—							
	Or	—Ducat,	2	5¾	0	11	3¾
		Frédéric,	4	7	0	19	10½
	Argent	—Rixthaler,	14	6½	0	3	5
		Pièce de 5 Groschen,	2	9	0	0	6½
ROME :—							
	Or	—Sequin, depuis 1760,	2	4½	0	11	3
		Scudo de la République,	17	0¼	3	19	0¾
	Argent	—Couronne ou Scudo,	17	1	0	4	11½
		Testone,	5	2	0	1	6
		Paolo,	1	17	0	0	6
RUSSIE :—							
	Or	—Ducat, 1763,	2	5¾	0	11	3¾
		Ducat, 1796,	2	6	0	11	5½
		Rouble, 1799,	0	18¾	0	3	8
		Impérial, 1801,	7	17¼	1	19	1½
		Demi-Impérial, 1801,	3	20½	0	19	6¾
		Demi-Impérial, 1818,	4	3½	0	19	8
	Argent	—Rouble de 100 Copecks, 1750 et 1762,	18	1	0	4	2¼
		Rouble de 100 Copecks, 1763 et 1807,	15	10	0	3	8
SARDAIGNE :—							
	Or	—Carlino,	10	7½	2	7	4¼
		Pistole,	5	20	1	7	0¾
		Sequin,	2	5	0	11	4¾
	Argent	—Couronne ou Scudo,	15	2½	0	4	3½
		Nouveau Scudo, 1816,	16	0	0	4	6¾

TABLES DES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT.

NOMS DES PAYS ET DES MONNAIES.			POIDS. Gros.	Grs.	Valeur en cours d'Halifax £	s.	d.
Saxe :—							
	Or	—Ducat, 1797,	2	$5\frac{3}{4}$	0	11	4
		Augustus de 5 Thalers,	4	$6\frac{1}{2}$	0	19	10
	Argent	—Rix Dollar,	18	1	0	4	$9\frac{1}{4}$
		Florin,	9	$0\frac{1}{2}$	0	2	$4\frac{1}{4}$
		Groschen,	1	$3\frac{1}{3}$	0	0	$1\frac{1}{4}$
Sicile :—							
	Or	—Once, 1758,	5	17	1	5	$2\frac{1}{2}$
	Argent	—Scudo de 12 Tarinos,	17	14	0	4	$8\frac{1}{4}$
Espagne :—							
	Or	—Doublons, 1772,	17	$8\frac{1}{2}$	4	0	$1\frac{1}{4}$
		Doublons, depuis 1786,	17	9	3	17	8
		Pistole,	4	$8\frac{1}{4}$	0	19	$4\frac{3}{4}$
		Coronilla, Vintem, ou Piastre d'Or,	1	3	0	4	$10\frac{3}{4}$
	Argent	—Piastre,	17	8	0	5	0
		Peseta ou Réal de 2,	3	18	0	1	0
Suède :—							
	Or	—Ducat,	2	5	0	11	2
	Argent	—Rix Dollar, 48 schelins,	18	17	0	5	$2\frac{1}{4}$
		Tiers d'un Rix Dollar, 16 schelins,	6	$5\frac{2}{3}$	0	1	$8\frac{3}{4}$
Suisse :—							
	Or	—Pistole,	4	$21\frac{1}{2}$	1	2	9
		Ducat de Zurich,	2	$5\frac{3}{4}$	0	11	$3\frac{1}{2}$
		Ducat de Berne,	1	23	0	9	11
	Argent	—Couronne de Bale,	18	23	0	5	$4\frac{3}{4}$
		Couronne de Zurich,	16	0	0	4	$3\frac{3}{4}$
		Pièce de 4 Franken,	18	23	0	5	$6\frac{1}{8}$
		Frank,	4	$17\frac{3}{4}$	0	1	$4\frac{3}{4}$
Trèves :—							
	Or	—Ducat,	2	$5\frac{3}{4}$	0	11	$3\frac{1}{2}$
Turquie :—							
	Or	—Sequin Fondueli de Constantinople, 1773,	2	$5\frac{3}{4}$	0	9	$3\frac{1}{2}$
		Demi-Missier, 1818,	0	$18\frac{1}{4}$	0	2	$7\frac{1}{4}$
		Sequin Fonducli,	2	5	0	9	$1\frac{3}{4}$
		Yermibleshbeck,	3	$1\frac{3}{4}$	0	15	$1\frac{1}{8}$
	Argent	—Piastre, 1818,	.....		0	1	0
		Piastre de 40 Paras,	.....		0	0	$9\frac{1}{2}$

TABLES DES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT.

NOMS DES PAYS ET DES MONNAIES.		POIDS. Gros.	Grs.	Valeur en cours d'Halifax £	s.	d.
Toscane :—						
Or	—Sequin,	2	5¾	0	11	6½
	Ruspone,	6	17¼	1	14	8
Argent	—Couronne de 10 Paoli,	17	13½	0	5	2
	Paolo,	1	15¼	0	0	5¼
Venise :—						
Or	—Sequin,	2	6	0	11	6½
Argent	—Ducat,	14	15⅓	0	3	10¼
	Ducaton,	18	0	0	5	5½
	Talaro,	18	13	0	4	11
	Ozella,	6	8	0	1	10¾
Wurtemburg :—						
Or	—Carolin,	6	3½	1	4	5½
	Ducat,	2	5	0	11	2
Berne :—						
	Ducat, double en proportion,	1	23	0	9	10½
	Pistole,	4	21	1	2	8¼
Bresil :—						
	Johannes, demi en proportion,	18	0	4	5	3½
	Dobraon,	34	12	8	3	6
	Dobra,	18	6	4	6	6
	Moidore, demi en proportion,	6	22	1	12	9
	Crusade,	0	16¼	0	3	2
Brunswick :—						
	Pistole, double en proportion,	4	21¼	1	2	8½
	Ducat,	2	5¾	0	11	1½
Cologne :						
	Ducat,	2	5¾	0	11	3½
Colombie :—						
	Doublon,	17	9	3	17	7½
Hanovre :—						
	Double George d'Or, ou simple en proport.	8	13	1	19	4
	Ducat,	2	5¾	0	11	5
Hollande :—						
	Double Ryder,	12	21	3	1	0
	Ryder,	6	9	1	10	2½
	Ducat,	2	5¾	0	11	4
	Pièce de Dix Guilders, 5 do. en proportion	4	8	1	0	1½
Mexique :—						
Or	—Doublons, parts en proportion,	17	9	3	17	7½
	Pièce de Dix Thalers, 5 en proportion,	.....		1	19	0
	Pièce de Dix Guilders, 5 en proportion,	.....		0	19	6

FIN.

ur en Halifax
d.
6½
8
2
5¼
6½
10¼
5½
11
10¾
5½
2
10½
8¼
3½
6
6
9
2
8½
1½
3½
7½
4
5
0
2½
4
1½
7½
0
6